

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 125 (1999)
Heft: 13/14

Anhang: Cahiers de l'ASPAN Suisse occidentale, année 17, no 2
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAHIERS DE L' ASPAN SUISSE OCCIDENTALE

Les *Cahiers de l'ASPAN-SO* sont l'organe d'information du groupe de Suisse occidentale de l'Association suisse pour l'aménagement national et paraissent trois fois par an dans la revue *Ingénieurs et architectes suisses*. Ils sont adressés gratuitement à ses membres.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

La campagne, patrimoine, outil et objet...
(M. Jaques) III

COMMENT VA LA CAMPAGNE, BILAN DU SIECLE

Politique agricole de 1900 à 2000
(W. Harder) V

La statistique agricole
de décennie en décennie VII

Décennie 90: évolution et continuité
(Cl. Quartier) VIII

Agriculture et écologie (F. Cuche) IX

La campagne,
une mosaïque à compléter (Ph. Roch) XI

Formes des territoires communaux
(D. Glauser) XIII

Le maintien des terres agricoles
(E. Brandt) XV

La campagne entre Alpes et Jura,
la sensibilité des peintres et des poètes
(F. Moruzzi) XVII

La représentation de la campagne (Jakubec) XXII

La vie rurale en Suisse romande
(Cinémathèque suisse) XXIV

Paysages du bassin lémanique (P. Sarto) XXVI

AGENDA XXVIII



2

Cahier ASPAN-SO N° 14 juillet 1999

17^e année - Tiré à part du N° 15/16
de la revue *Ingénieurs et architectes suisses*

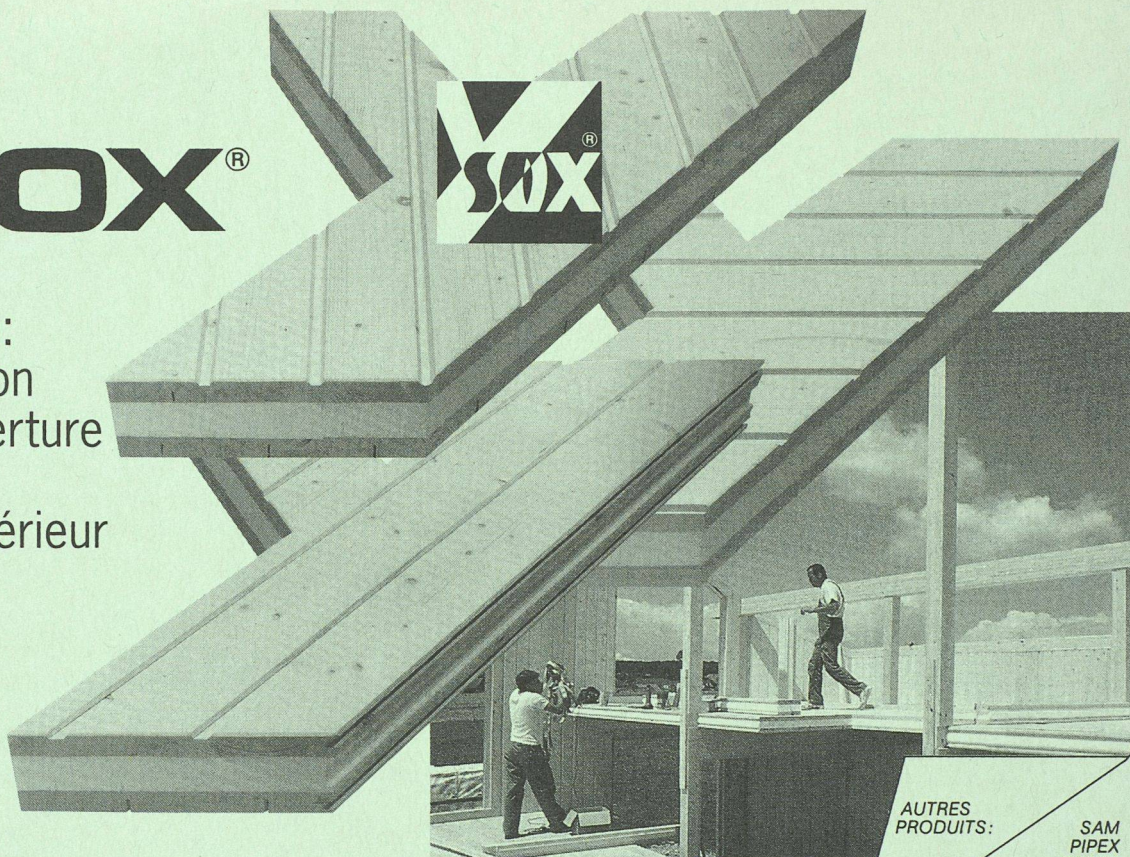
YSOX®



Un matériau:
une opération
- sous-couverture
- isolation
- lambris intérieur

TESTÉ
DEPUIS
25 ANS

Produit suisse
inventé, fabriqué
et commercialisé par



AUTRES
PRODUITS:

SAM
PIPEX
TERSA
RALI

BOIS LAMELLE-COLLÉ
INDUSTRIEL

samvaz SA

1618 CHÂTEL-ST-DENIS
Tél. 021-948 94 41
Fax 021-948 95 65

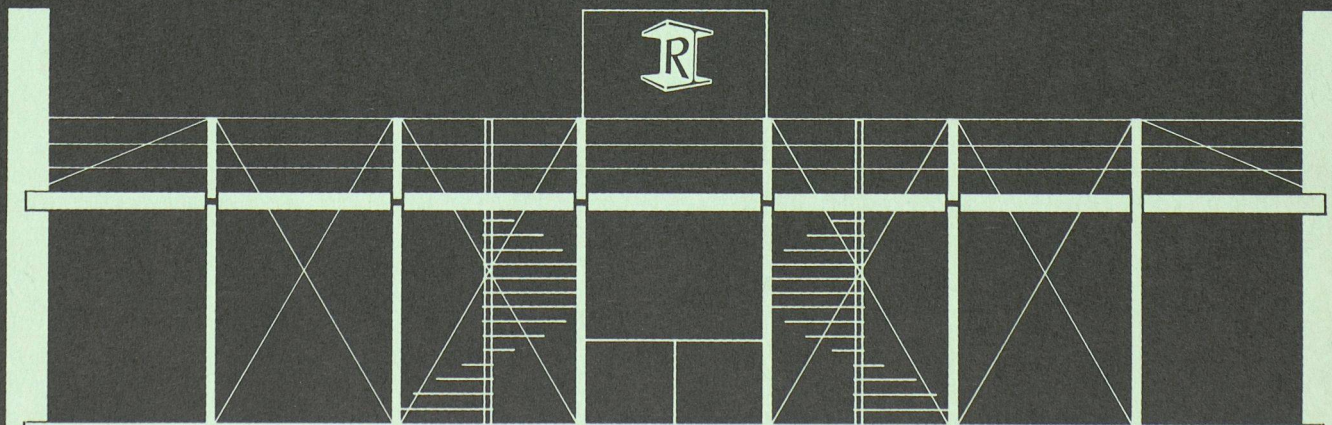
8048 ZÜRICH-ALTSTETTEN
Tel. 01-431 30 33
Fax 01-431 30 38

RAMELET SA

MAISON FONDÉE EN 1902

CONSTRUCTIONS METALLIQUES

le savoir faire métallique



LA CAMPAGNE, PATRIMOINE, OUTIL ET OBJET...



Photographie Michel Jaques

Comme vous pourrez le constater dans nos colonnes, la vie rurale a été le théâtre d'une évolution formidable (voire d'une révolution) au cours de ce siècle, sans doute moins visible que dans d'autres secteurs - industriels, économique, informatiques - mais ô combien plus marquante pour les fondements de notre société.

Productivité, concurrence, concentration, mondialisation, mécanisation, interventions génétiques, artificialisation de l'insémination, remembrements et remaniements fonciers, arrêtés fédéraux urgents, dépopulation, dépression, rurbanisation, industrialisation, conditionnement automatique, colonisation, spéculation, zonage, économie de guerre, modification du parc immobilier, décentralisation de l'exploitation, coopération, appel à la main-d'œuvre étrangère, protection du patrimoine... et j'en passe; rien n'aura été épargné à ce monde fait, à l'origine, de stabilité, de réflexion posée, de méfiance face aux changements, et de pondération calquée sur les rythmes de la nature, mâtinée d'un brin de rouslandise.

Pour illustrer l'immense fossé qui sépare par exemple l'économie agricole d'après la deuxième guerre mondiale d'aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de vous décrire ma journée de travail de «commis» de ferme lorsque j'avais treize ans sur les flancs du Jura vaudois. Lever à six heures du matin pour m'extirper de ma pailasse entreposée entre le corridor d'entrée et le poulailler, déjeuner, charger la «carriole» de deux «boilles» à lait, descendre en vingt minutes à la laiterie du village à travers les enclos et la forêt, ...heureusement, le commis laitier m'aidait à porter et à vider mes «boilles», retour à la ferme après avoir pris les deux kilos de pain bis à la boulangerie, remonter à vide à la ferme, rejoindre le «patron» et son «domestique» aux champs pour tourner le foin à la main et, en attendant le repas de midi «errant» les betteraves fouragères, rentrer à la ferme, se laver parcimonieusement les mains à la pompe (l'eau est rare au Jura), manger, retourner aux champs pour faire les «andins», charger le char tracté par le cheval, soutenir la charge par une perche encastrée sous les

Bureau du groupe Suisse occidentale

Victor Ruffy, président
Arlette Ortis, vice-présidente
Beat Plattner, secrétaire
Majorie 8, 1950 Sion
Isabelle Debrot, trésorier

Rédaction des Cahiers ASPAN - SO

Florence Meyer Stauffer, responsable
ASpan, Seilerstrasse 22, 3011 Berne
Tél. (031) 380 76 76

Publicité

Senger Media SA - Lausanne
23, Pré-du-Marché - 1004 Lausanne - Tél. (021) 647 78 28

Impression: Presses Centrales Lausanne SA, route de Genève 7, 1003 Lausanne

Comité de rédaction

Michel Jaques, président, rédacteur en chef
Membres:

Anne-Marie Betticher, Denis Clerc,
Christa Perregaux, Fulvio Moruzzi, Arlette Ortis,
Claude Wasserfallen

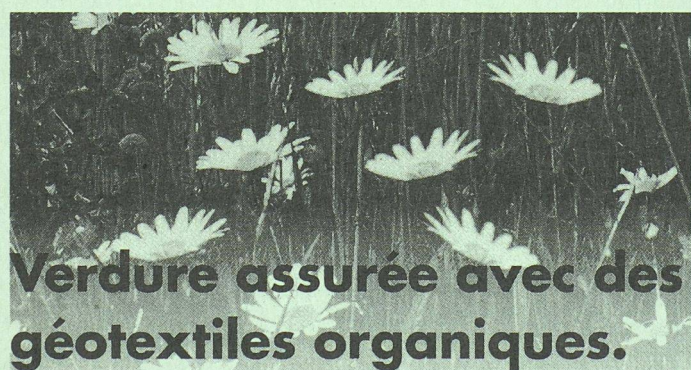
ridelles pour éviter qu'il ne verse dans les courbes, rentrer le foin au pas de course avant l'orage. Pendant ce temps, le grand-père prenait la faux pour la marteler et la guérir des meurtrissures des cailloux de calcaire sur la tige de fer enchassée dans un moellon, soigner les cochons, rentrer les vaches, traite et retour à la laiterie, lieu idoine pour prendre part aux débats sur l'acquisition éventuelle d'un hypothétique - au sens propre - tracteur «Hürlimann» dont on doutait qu'il ne se renverse dans les prés trop pentus, ne pas oublier de prendre la «Feuille d'avis de Lausanne», remonter à la ferme et, vers les huit heures du soir, la soupe aux pommes de terre aux herbes du jardin qui égayait un tant soit peu la fermière et coucher.

Quelle différence, quelle distance entre ceci et les moissonneuses-batteuses-lieuses-compacteuses... pourquoi pas tartineuses, entre les vingt francs qu'on me donnait pour un été et les

décisions de l'Uruguay-Round qui furent déterminantes pour l'économie agricole suisse.

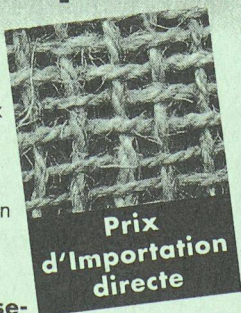
Dans ce cahier, nous avons tenu à saisir l'opportunité de ce thème qu'est le monde rural pour faire preuve d'ouverture en allant au-delà de nos préoccupations de gérants de l'espace, en ouvrant notre cercle d'intérêts, non seulement à l'environnement, mais aussi, mais surtout, au champ culturel qui fait que l'agriculture est plus qu'un secteur économique. Il représente, comme la ville, comme la montagne, le bassin de notre culture. C'est ainsi que nous présentons, en plus des articles de fond, des articles sur la littérature, la peinture et des images de cinéastes romands qui ont tenté d'approcher, si faire se peut, ce monde rural dont on voudrait conserver la mémoire comme un patrimoine, maintenir son utilité comme un bon outil et n'en pas faire un objet d'accaparement.

Michel Jaques



Verdure assurée avec des géotextiles organiques.

- **Tissus de coco:** Pures fibres de coco, très résistantes
- **Filet de jute:** L'alternative au meilleur prix
- **Nattes de paille et coco:** Egalement avec semences incorporées
- **Fascine végétative:** Pour la revitalisation de cours d'eau



Prix d'Importation directe

Notre proposition pour un reverdissement réussi:

Conseils, génie biologie, semis hydraulique/Hydro-seeding, semis forestier, gazon-gravier, végétalisation extensive de toitures, protection contre l'érosion, gazon précultivé.

HYDROSAAT SA

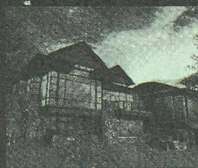
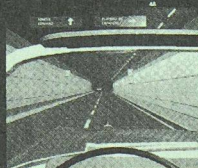
CH-1717 St. Ursen
Tél. 026 - 322 45 25
Fax 026 - 323 10 77

LOCO - DESSIN

REALISE POUR VOUS DES

MAQUETTES VIDEO

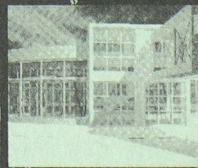
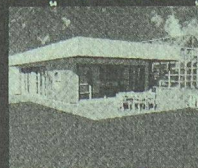
Sur Cassette Vidéo et Papier A4/A0



Visitez l'Interieur



Position Réelle du Soleil



Av. Cardinal-Mermillod 36 CH-1227 Carouge GENEVE

Tél.: 022.300.24.55

Fax.: 022.300.24.88

AUTOCAD

AUTHORIZED DEALER

VENTE, SUPPORT INFORMATIQUES - MAQUETTES VIDEO, DESSINS C.A.O.

POLITIQUE AGRICOLE DE 1900 À 2000

Au début du siècle, la politique agricole était encore minime. L'agriculture était exposée dans une large mesure au libre jeu de l'offre et de la demande. Sous le choc des deux guerres mondiales, la population a ensuite accordé une grande importance à la sécurité alimentaire. Pour la garantir, on a institué un système complexe de mesures étatiques. Or, ces dix dernières années, l'importance de la sécurité alimentaire a diminué, la société s'intéressant davantage à la protection des ressources naturelles, à l'entretien du paysage rural et à la qualité des produits. La politique agricole a suivi cette évolution. Aujourd'hui, la production de denrées alimentaires est de nouveau régie par la loi de l'offre et de la demande; les prestations d'intérêt général et les prestations écologiques sont rétribuées par des paiements directs.

Des champs de blé ondoyants à perte de vue. Même au milieu du siècle passé, le paysage rural ne donnait pas vraiment cette image. Certes, la culture des champs était prédominante en Suisse. Environ la moitié de la surface agricole utile y était affectée, dont deux tiers à la culture céréalière. De 1850 à 1870, l'agriculture a connu un grand essor. La croissance démographique et la prospérité accrue firent monter les prix, permettant ainsi aux paysans de réaliser de bons revenus.

PREMIÈRES INTERVENTIONS DE L'ETAT

Comme les autres secteurs de l'économie, l'agriculture était alors exposée aux forces du

marché. Dans les années 70 du siècle passé, du blé bon marché provenant de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Est était transporté en Suisse par voie navale et par chemin de fer. Il s'ensuivit une forte crise, engendrée par l'effondrement des prix, qui conduisit à un changement des structures agricoles. On observa, d'une part, une reconversion rapide à l'économie animale, notamment à la production laitière et, d'autre part, un exode vers l'industrie et une vague d'émigration.

Cette crise a été à l'origine de la protection agricole. Celle-ci s'est concrétisée par l'adoption, en 1884, d'un arrêté fédéral destiné à promouvoir l'agriculture et par l'entrée en vigueur de la première loi sur l'agriculture en 1892. Au début de ce siècle, la perception de droits de douane sur les produits agricoles était un élément de protection essentiel. La crise agricole a par ailleurs incité le secteur à mieux s'organiser, en fondant notamment l'Union suisse des paysans en 1897. En 1907, les organisations de l'économie laitière se sont regroupées à leur tour au sein de l'Union centrale des producteurs suisses de lait.

Lorsque la Première Guerre mondiale éclata, l'auto-provisionnement de la Suisse en céréales n'atteignait plus que 20 %; par contre, notre pays exportait les excédents de lait sous la forme de fromage. Pour assurer l'approvisionnement en céréales, la Confédération a institué un monopole lui accordant la compétence exclusive des importations, ainsi qu'une garantie des prix et de l'écoulement. La crise économique mondiale consolide la protection agricole.

Les années 20 ont été très dures pour l'agriculture. L'économie laitière surtout souffrait des prix bas. La situation de l'agriculture s'est encore aggravée en 1929, lors de l'éclatement de la crise économique mondiale. La baisse du pouvoir d'achat s'est répercutée sur les ventes de produits agricoles. Les exportations de fromage ont diminué de moitié. C'est pourquoi, de nombreuses mesures en faveur de l'agriculture ont été prises à cette époque. Le peuple a accepté la loi sur le blé en 1929 et la Confédération a édicté la loi sur l'alcool en 1932. Diverses mesures ont aussi été introduites pour soutenir l'économie laitière.

En 1938, la loi fédérale tendant à assurer l'approvisionnement du pays en marchandises indispensables a été introduite. Cette loi habilitait notamment le Conseil fédéral à prendre les mesures nécessaires à l'extension et à la reconversion de la production agricole suisse. Cette dernière a démarré au début de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, suite à l'arrêté fédéral qui lançait l'action dite «bataille des champs».

**E.A.R.A. S.A.**
ÉCRANS ANTIBRUIT
REVÊTEMENTS ABSORBANTS
CONCEPT ET RÉALISATION

UTILISATION:

Parois antibruit:
Routes – autoroutes – voies ferrées
aéroports – stands de tir

Revêtements absorbants:
Ouvrages existants – assainissement
de locaux industriels etc.

Case postale 7 Tél. 021 / 908 08 53
1607 Palézieux-Gare Fax 021 / 908 08 50

GARANTIE DES PRIX ET DE L'ÉCOULEMENT ASSURANT L'APPROVISIONNEMENT

La Seconde Guerre mondiale a fait apparaître l'importance que revêt un approvisionnement sûr et régulier en denrées alimentaires. Le peuple et les cantons ont ainsi accepté, en 1947, un nouvel article constitutionnel habilitant la Confédération à prendre, en dérogeant si nécessaire au principe de la liberté du commerce et de l'industrie, des mesures destinées à conserver une forte population paysanne, à assurer la productivité de l'agriculture et à consolider la propriété rurale. C'est sur cet article que se fondait la loi sur l'agriculture de 1951, qui institua le principe des prix couvrant les frais de production. L'Etat a garanti les prix et l'écoulement de nombreux produits importants tels que le lait, les céréales panifiables, les pommes de terre et les betteraves. Mais il a aussi encouragé la formation, la vulgarisation, la recherche et l'élevage, introduit des mesures destinées à améliorer les structures et alloué des contributions pour des améliorations foncières.

La nouvelle législation a permis à l'Etat d'apporter un grand soutien à l'agriculture. Elle a été complétée par d'autres actes législatifs portant notamment sur l'économie laitière et l'encouragement de l'agriculture de montagne. Dans ces conditions, la production agricole s'est très bien développée et a permis l'approvisionnement de la population en forte croissance après la Seconde Guerre mondiale. Cependant, l'augmentation de la production résultant du progrès technique a dépassé les limites d'absorption du marché. Ainsi, la Suisse a introduit le contingentement laitier en 1977 et, en 1982, des mesures destinées à restreindre la production de viande.

LES PAIEMENTS DIRECTS GARANTISSENT UNE AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE

A la fin des années 80 et au début des années 90, on a dû se rendre à l'évidence qu'il était impossible de poursuivre une politique de garantie des prix et de l'écoulement. En effet, les écarts de prix par rapport à nos pays voisins avaient déclenché un véritable tourisme ali-

mentaire. La population n'accordait plus la même importance à la sécurité alimentaire et attendait de l'agriculture qu'elle produise en respectant mieux l'environnement et les besoins des animaux et en ménageant le paysage rural. En outre, l'agriculture a subi des contraintes de l'extérieur, notamment en rapport avec le cycle d'Uruguay du GATT et avec l'intégration européenne. Dans le Septième rapport sur l'agriculture de 1992, le Conseil fédéral a dès lors amorcé une réorientation fondamentale de la politique agricole. En 1996, le peuple et les cantons ont approuvé un nouvel article constitutionnel agricole. Celui-ci charge la Confédération de veiller à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement à la sécurité de l'approvisionnement de la population, à la conservation des ressources naturelles, à l'entretien du paysage rural et à l'occupation décentralisée du territoire.

Le nouvel article constitutionnel exprime la volonté de promouvoir, dans notre pays à forte densité de population, une agriculture capable de répondre aux besoins du marché tout en sauvegardant la qualité de vie dans l'espace rural. L'agriculture est donc tenue d'accomplir de multiples tâches dans l'intérêt général. Quant à la nouvelle loi sur l'agriculture, qui est entrée en vigueur au début de cette année, elle crée les conditions nécessaires à l'accomplissement de ces tâches. L'agriculture est davantage exposée aux forces du marché; en revanche, elle touche des paiements directs rétribuant les prestations fournies dans l'intérêt général et les prestations écologiques.

Le survol d'un siècle de politique agricole reflète une époque mouvementée, caractérisée par de fortes crises au début et, ensuite, par un énorme développement dans tous les domaines de la vie. La politique agricole a contribué à assurer à l'agriculture une place dans notre société. Le nouveau cadre légal devrait lui permettre de maintenir cette place et en même temps offrir aux autres groupes de la population un milieu naturel et un espace récréatif intacts.

W. Harder,
Office fédéral de l'agriculture

AMAX

Energie

Importateur exclusif pour la Suisse
panneaux photovoltaïques



Solar

Elektro-Solar Generatoren
Generalimporteur Schweiz

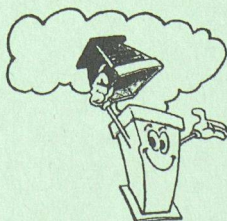
Vy-Creuse 17
1196 GLAND

Tél. 022 364 31 69
Fax 022 364 43 69

Tous les articles pour les installations solaires photovoltaïques
autonomes et liées au réseau à une seule adresse!

Conditions très intéressantes pour les installateurs-électriciens.

Qualité et 16 ans d'expérience!



VULCAIN SA
Z.I. Le Grand Pré

1510 MOUDON

Tél. 021/905.51.51

Fax 021/905.17.20

• Tubages et canaux inox

• Cheminées - Poêles - Barbecues

Exclusivité : - Edilkamin
- Thermidor
- Frei
- Hamex

Création personnalisée

Exposition permanente :

lundi/ jeudi : 7h30 - 12h / 13h15 - 17h00

vendredi : 7h30 - 12h / 13h15 - 16h30

samedi : sur rendez-vous

LA STATISTIQUE AGRICOLE DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

L'office fédéral de statistique a eu la bienveillance de nous communiquer quelques données utiles à nous représenter l'évolution, en chiffre, du monde agricole helvétique depuis le début du siècle:

Personnes actives dans le secteur primaire (Recensement de la population)

	1900	1910	1920	1930	1941	1950	1960	1970	1980	1990
Secteur primaire en milliers de personnes	482	477	483	467	574	486	354	231	190	146
Total en milliers de personnes actives	1599	1849	1945	2035	2213	2347	2675	2996	3099	3581
En %	30.14	25.8	24.83	22.95	25.94	20.71	13.23	7.71	6.13	4.08

En un siècle, la population active du secteur primaire aura vu sa proportion diminuer de près de 10 fois, avec une légère baisse entre 1900 et 1930, un redressement pendant la première guerre mondiale puis une chute spectaculaire entre 1950 et 1990. Ainsi, quatre à cinq fois moins de personnes actives sont employées actuellement dans le secteur primaire qu'en 1950.

Revenu des exploitations agricoles en % du revenu national

	1938	1950	1960	1970
%	7.5	7.1	5.8	4.3

Revenu des exploitations agricoles en % du produit national brut:

	1980	1990
%	2.3	2.0

Valeur ajoutée du secteur primaire en % du total:

	1990	1995
%	2.6	1.9

La comparaison entre l'évolution de la population active et celle des revenus montre sur des périodes comparables (1940-1970), une forte diminution de la population (de 26 à 8 %) alors que le revenu des exploitations ne passait que de 7.5 à 4.3 %. C'est que, pendant cette période, et pendant l'ensemble du siècle, la taille des exploitations n'a cessé d'augmenter ainsi que la productivité. D'aucuns affirmeront que ce mouvement s'est fait au détriment des petites exploitations familiales qui ont, soit été absorbées par les exploitations de plus en plus grandes, soit ont été déclassées en zone à bâtir.

Productivité

Produits	Unité	1920	1930	1940	1950	1960	1970	1980	1990	1995
Froment d'aut.	dt/ha	19.2	18.4	21.7	26.8	35.0	35.1	44.3	55.8	60.5
Lait	kg/vache	2730	2820	2810	2980	3280	3560	4180	4940	5150
Oeufs	/pondeuse	108	122	137	201	237	217	249		

Production										
Céréales	1000 dt	2577	2230	3033	4158	5675	6318	7891	12'358	12'456
Abattage Bovins	1000	500	612	728	681	763	801	886	776	719
Porcs	1000	235	642	680	757	1'363	2'337	3'307	3'204	2'940

Les chiffres décroissants des trois dernières colonnes indiquent sans doute les effets de la politique du contingentement.

*Chiffres aimablement communiqués par M. Steinhöfel, OFS.
Commentaires Michel Jaques.*

DÉCENNIE 90: ÉVOLUTION ET CONTINUITÉ

Tout a changé, tout est en train de changer et tout changera encore en cas d'adhésion à l'Europe. Et ceci en l'espace de moins d'une génération. De la publication du 7ème rapport sur l'agriculture en 1992, à l'adhésion de fait à l'Union européenne, que ce soit par le biais des bilatérales ou du libre marché, il aura fallu une quinzaine d'année pour nous faire basculer du réduit national à l'OMC. Révolution économique et politique: les principaux intéressés subissent. Derrière les façades où fleurissent les géraniums, que peut-on faire contre la mondialisation ou la chute du mur de Berlin? Rien !

Dans les champs et les écuries, les paysans ont une plus grande marge de manœuvre. Quoique encore. Car qui ne suit pas le progrès technique se marginalise jusqu'à disparaître ou occuper de petites niches bien spécifiques. Chienne de vie que celle qui n'a qu'une niche pour horizon.

La révolution technique a précédé la révolution économique et politique, qui en découle largement. Le grand bond en avant des fumures, de l'agrochimie, de la mécanisation, de l'insémination datent des années soixante. Et les paysans s'y sont bien adaptés. Ceux qui restent bien sûr; les autres non.

Le progrès technique des années 90 a ceci de particulier qu'il est de plus en plus imposé de l'extérieur à la profession. Et paradoxalement les paysans doivent parfois le refuser pour survivre. De ce point de vue, la vache folle et les organismes génétiquement modifiés sont des exemples éloquentes. Ainsi l'agriculture doit à la fois adopter les techniques nouvelles et se méfier des techniques «cachées» dans le sac

d'aliment ou la semence de maïs. C'est compliqué à gérer et demande de fines connaissances pour éviter les extrêmes, qui sont de tout refuser par peur des conséquences ou de tout accepter par peur d'être largué.

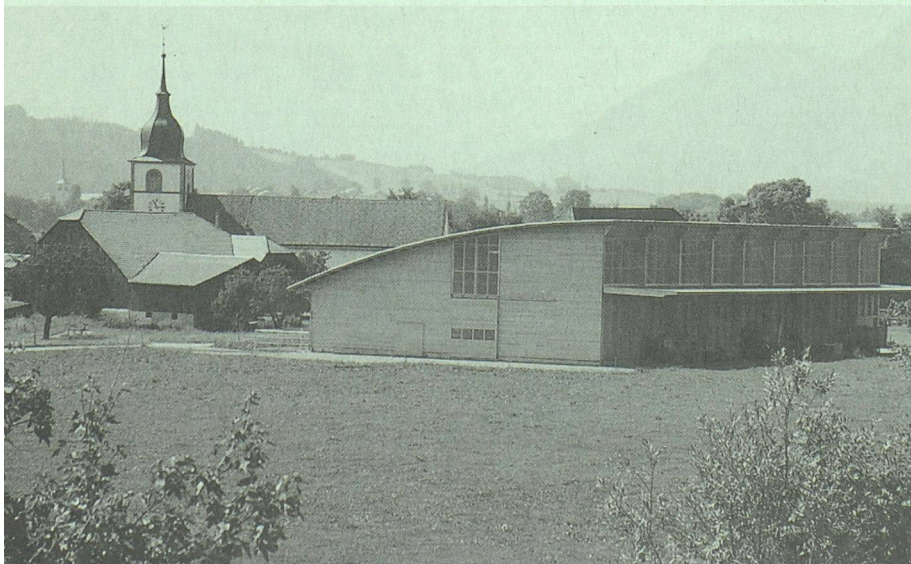
On dira aussi des années 90 qu'elles furent les années «vertes». Entendons-nous: la campagne n'est pas plus verte qu'il y a trente ans, mais les esprits le sont. Depuis huit mille ans, on savait que paysage et paysan étaient synonymes et que l'entretien de l'environnement passait par l'entretien des prairies. Les modifications des techniques et quelques indicateurs indiscutables de dégradation du milieu, ont fait penser «environnement». On a découvert avec un certain malaise que l'agriculture pouvait aussi détruire alors qu'elle était fondamentalement conservatrice, tant dans son esprit que ses techniques. Il a fallu se pousser et se faire pousser pour chausser des lunettes vertes. La rigueur de la loi et le sucre des paiements directs nous aident à les garder sur le nez. Situation transitoire, car le raisonnement écologique s'intériorise de mieux en mieux dans l'esprit d'une jeunesse paysanne, qui l'intègre pour en faire une composante du métier.

Mondialisation, libéralisation, techniques difficiles à maîtriser, écologie: c'est ce qui caractérise l'agriculture des années 90. La nouvelle loi sur l'agriculture, entrée en vigueur le 1er janvier 1999, met en forme ces règles nouvelles. Sur le terrain, les situations sont très différentes entre exploitations. Pour tous, c'est difficile. Pour certains, c'est condamné. Pour d'autres, c'est l'occasion d'inventer des formes nouvelles de collaboration et de vie à la campagne.

En ce sens les années 90 ne sont pas différentes des décennies antérieures. Combien de domaines disparus durant la crise? Combien d'exploitations en moins durant les trente glorieuses? A considérer ce seul critère, les années 90 n'auront pas été pires que les autres.

Quant au futur? Une seule certitude. On ne saurait se passer d'une agriculture de proximité, qui par sa polyvalence fait de ce pays et du contenu de nos assiettes ce qu'ils sont. On nous demande toujours «combien de paysans?». Impossible de répondre. Disons qu'il en faut suffisamment pour que ce métier reste plaisant à pratiquer et ne devienne pas un esclavage; pour que la Suisse continue d'offrir ce visage unique d'une région vivante dans toute ses parties, car exploitée économiquement. Ce qui fait toute la différence avec une région protégée artificiellement à la façon d'un parc d'attraction.

Claude Quartier, AGRI.



AGRICULTURE ET ÉCOLOGIE

Durant la première moitié de ce siècle, l'agriculture suisse vit dans l'inquiétude de réussir ses récoltes à l'image des pays pauvres d'aujourd'hui; les cultures céréalières, maraichères sont exposées aux ravageurs, aux moisissures, les troupeaux sont victimes de maladies contagieuses mortelles. Les énergies consommées sont essentiellement renouvelables, on recourt aux énergies de l'homme et de la traction animale. Les impacts négatifs sur l'environnement sont liés essentiellement à la déforestation qui entraîne les inondations meurtrières. Ici et là, on devait assister à des pollutions de l'eau d'origine fécale, source de contamination encore présente aujourd'hui...

Au milieu du siècle, l'industrie chimique offre déjà une gamme de produits intéressante pour protéger les cultures et fertiliser les sols. Les fabricants de machines redoublent d'imagination pour introduire la mécanisation dans les travaux des champs et de la ferme. Cette intervention du monde industriel dans les campagnes sera stimulée par un pouvoir d'achat des paysans qui se consolide grâce aux rendements qui s'améliorent et grâce à l'intervention financière de l'Etat auprès des exploitations agricoles sous forme de subventions ciblées, notamment pour la culture des céréales, des pommes de terre et pour la garde du bétail. La Confédération interviendra également pour garantir l'écoulement de plusieurs productions (blé, betteraves sucrières, viande). Elle tissera aussi un filet de protection aux mailles serrées à la frontière pour empêcher des importations massives, dangereuses pour l'économie agricole indigène. Cette politique agricole, qui peut apparaître aujourd'hui comme «excessivement» protectionniste, se base sur le principe de la sécurité alimentaire dont on a mesuré toute l'importance durant la guerre. Elle est soutenue par la majorité du peuple. Dans de nombreux pays engagés sur la voie de l'industrialisation, on observe le même phénomène.

Les effets de cette évolution technologique (agrochimie et mécanisation) sont spectaculaires; en quelques décennies, même si le nombre d'exploitations diminue de moitié et que les terres cultivables disparaissent à un rythme soutenu pour servir la construction, la production est doublée. Les paysans et les paysannes ont intégré avec efficacité les méthodes modernes de production. Les programmes de sélection des semences et du bétail apportent chaque année des gains de production. Les objectifs quantitatifs de la sécurité alimentaire sont atteints. A moins d'accidents climatiques majeurs, les rendements sont assurés.

EFFETS PERVERS DU PROGRÈS

Alors que la paysannerie savoure une quiétude bien méritée en admirant les épis gonflés de grains, les arbres chargés de fruits et les têtes gorgées de lait, alors que les fabricants d'engrais, de produits agrochimiques et les constructeurs de machines tripotent leurs carnets de commandes bien garnis, alors que les consommateurs sont pris de vertige aux étales bondés de produits alimentaires, des feux oranges clignotent au loin.

L'utilisation massive d'engrais et de produits de protection des cultures entraînent des pollutions dans les sols et l'eau de consommation. Des résidus sont même observés dans quelques produits alimentaires. Des insectes nuisibles deviennent résistants aux produits de traitement. Les sols souffrent de tassement, d'érosion, ils se chargent de métaux lourds indésirables et d'autres produits toxiques en circulation dans l'air qui finissent par se déposer. La biodiversité dans les semences, les herbages naturels et les différentes races de bétail s'amenuise. La dette agricole est considérable, des marchés sont saturés et les prix sont à la baisse.

On découvre petit à petit la fragilité du productivisme en agriculture. Grâce notamment à la vigilance et à la combativité des associations écologiques, le gouvernement mesure l'ampleur des dégâts et oriente différemment la politique agricole en introduisant dans la nouvelle législation une dimension environnementale dès le début des années 90 (PA 2002).

Cette réforme verte s'en accompagne d'une autre; en signant les accords du GATT, puis de l'OMC en 1994, la Confédération se désengage progressivement en matière d'interventionnisme au niveau des marchés. Les prix ne sont plus garantis, c'est au marché d'en décider. La protection aux frontières subsiste, mais les mailles du filet sont plus larges. Elle rémunère directement les exploitations pour des tâches d'intérêts généraux comme l'occupation décentralisée du territoire, l'entretien des paysages et pour des prestations écologiques particulières. Dans cette longue marche d'approche vers une intégration de la Suisse dans l'Union européenne, les prix à la production sont orientés à la baisse dans l'espoir de rejoindre ceux de nos voisins.

A la fin de ce siècle, l'agriculture suisse est donc confrontée à une réforme en profondeur. Elle doit à la fois produire de façon plus écologique, se confronter aux lois du marché indigène et s'aligner progressivement sur les prix européens à la production, prix européens qui sont revus à la baisse sous la pression de la globalisation des marchés (prix mondial du

blé, du riz, de la viande, etc.) La rémunération directe ne compense pas les baisses de prix, le rythme de la restructuration s'accélère, le maître mot est: compétitivité. Seules les exploitations capables de produire au plus bas prix du jour restent en course et évitent l'exclusion. Quelques niches de marché permettront à quelques-unes de subsister par une production labellisée. Certaines se spécialiseront dans l'offre touristique (golf, espace nature, délassément, parcs d'attraction, vacances à la ferme, excursion à dos de cheval, d'autruches ou de bisons...), d'autres développeront des activités artisanales ou industrielles par une affectation différente des bâtiments ruraux.

EFFETS PERVERS DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DU MARCHÉ GLOBALISÉ

Comment être à la fois compétitif en termes de marché et en même temps produire en respectant l'environnement? Ces deux objectifs sont inconciliables. Produire au plus bas prix du jour concentre inévitablement la pro-

duction là où les conditions sont les plus favorables, pour quelques années au moins (terres fertiles, travail rationalisé, main-d'œuvre bon marché, «obstacles» naturels inexistant). Si les fourrages naturels sont encore trop chers pour l'alimentation animale, le recyclage de déchets tels que boues d'épuration, huiles minérales et d'autres «délices» de la société de consommation feront l'affaire.

Nous en sommes là à la fin de ce siècle, obnubilés par le profit. L'agriculture ne devrait plus échapper au principe de la compétitivité. Malheur à cette dernière. A peine engagée, voilà qu'elle sème l'effroi dans les campagnes et dans les villes par le boeuf aux hormones, les poulets et les cochons à la dioxine, les céréales génétiquement modifiées, l'eau et les sols pollués. Le pire est à peu près réalisé, faut-il toucher le fond, éprouver le dégoût ultime pour qu'un état de conscience nouveau nous relie à la terre, aux autres?

Fernand Cuche

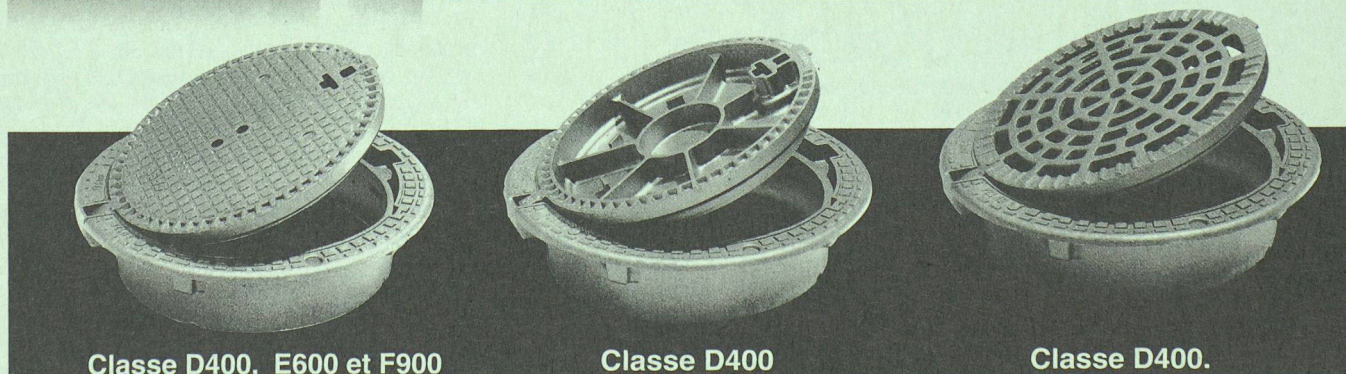


L'élimination des nuisances du trafic actuel et la remise à niveau en quelques minutes !

Leur construction leur confère la fiabilité nécessaire pour les sollicitations les plus extrêmes.

SOLO-SELFLEVEL, des dispositifs **articulés et réglables au niveau de la chaussée**, possédant un joint néoprène continu solidaire du couvercle ou de la grille et leur assurant une bonne stabilité tout en excluant le risque de boitement et de claquement.

SOLO SELFLEVEL Brevet + Patent



Classe D400, E600 et F900

avec ou sans verrouillage
(ventilé ou non en **D400**).

Classe D400

avec ou sans verrouillage.

Classe D400.

info@fasa.ch
www.fasa.ch

CH-1957 Ardon
☎ +41 27 305 30 30
☎ +41 27 305 30 40

vss/f/01-99

FASA-FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUE D'ARDON S.A.

LA CAMPAGNE, UNE MOSAÏQUE À COMPLÉTER

Pour contenir le recul des espèces, la politique de protection de la nature et du paysage s'est d'abord axée sur la conservation de milieux naturels. On a voulu préserver ainsi certaines des pièces remarquables de la mosaïque paysagère. Mais cette stratégie ne suffit plus face au phénomène croissant de fragmentation du paysage. Il faut compléter la protection des biotopes existants par une seconde stratégie: la restauration d'un réseau écologique, reliant les biotopes entre eux. Cette double stratégie a été confirmée par le rapport du Conseil fédéral sur les «Grandes lignes de l'organisation du territoire suisse» et dans sa conception «Paysage Suisse» (décembre 1997).

Même si les nouvelles générations n'entretiennent plus les mêmes liens avec la terre, la campagne reste un «lieu de nature» dans l'inconscient collectif. Mais les promenades à la campagne ont souvent perdu de leur charme: la rationalisation de l'agriculture, l'extension des zones d'habitation et d'activité économique ont conduit à un appauvrissement du paysage, des milieux naturels et des espèces. La régression des espèces rurales dans les zones d'expansion des localités n'est pas une surprise. Mais des espèces emblématiques du milieu rural, la perdrix ou le lièvre, ont aussi fortement régressé dans des zones pourtant restées agricoles.

UNE MOSAÏQUE SIMPLIFIÉE ET CLOISONNÉE

Deux phénomènes ont concouru au déclin de la biodiversité en milieu rural:

La mosaïque du paysage s'est d'abord simplifiée. Les progrès techniques ont permis de s'affranchir des contraintes naturelles qui limitaient l'exploitation des terrains marécageux ou trop pentus, des sols maigres ou trop secs. La simplification des modes d'exploitation et la mécanisation ont conduit à l'élimination de certains éléments du paysage: haies, ruisseaux, accidents de terrain. Les petites pièces de la mosaïque ont ainsi régressé au profit de grandes parcelles. La campagne est restée verdoyante, mais elle est devenue singulièrement monotone. Conséquence directe: la palette des espèces animales et végétales a aussi perdu de sa diversité.

Le cloisonnement du paysage est un phénomène plus récent qui a conduit à l'isolation de portions de territoire ou de populations d'animaux et de végétaux. La forte imbrication des zones rurales avec les zones construites a généré une campagne sillonnée de voies de communication au trafic croissant. Illustration spectaculaire des effets de la compartimentation du paysage: les hécatombes de grenouilles sur les routes au printemps.

Les routes ne sont pas les seules barrières écologiques à la libre circulation des espèces: les agglomérations ont le même effet pour une bonne partie de la faune terrestre. Les grandes monocultures sont infranchissables pour de nombreux invertébrés. Ainsi, la mosaïque paysagère voit peu à peu des obstacles s'ériger entre ses pièces. Par endroits les milieux naturels ressemblent alors aux îlots d'un archipel, dont les isthmes de liaison s'amincissent ou disparaissent, plaçant certaines populations animales ou végétales dans la situation de «Robinson» terrestres.

L'AQUANET

A l'image du web mondial, la nature fonctionne en réseau. En Suisse, le réseau écologique repose sur le réseau hydrographique: une restauration du réseau écologique passe donc d'abord par les cours d'eau. Mais cet «Aqua-Net» est aussi en mauvais état. Après des décennies de drainages, de rectification de cours, de canalisations et de mise sous terre, le réseau hydrographique a beaucoup perdu de sa fonction écologique. Il faut maintenant inverser la tendance. Les mesures à prendre sont à différencier selon l'importance des cours d'eau. Pour les rivières, il s'agit de les décorseter, de leur redonner de l'espace et des rives où se reconstitueront spontanément des milieux aptes à remplir des fonctions écologiques telles que habitat, abri et voie de déplacement. Les ruisseaux constituent la desertie fine du réseau écologique, par endroits fortement mise à mal. Il s'agit là de remettre à ciel ouvert ceux qui ont disparu et de développer l'extraordinaire potentiel écologique du réseau de canaux des grandes plaines cultivées.

Voulez-vous éviter la
panne "sèche" ?

www.servilec.com ou 022 / 785.23.03

imprimantes laser
couleur

 instruments de
mesure

COHÉRENCE DES INSTRUMENTS - CONVERGENCE DES INTÉRÊTS

Une telle stratégie nécessite la coordination des politiques sectorielles. Outre la législation sur la nature et le paysage, la loi fédérale sur la protection des eaux de 1991 contient des dispositions fondamentales visant à une revitalisation des cours d'eau. Elle prévoit le maintien de débits résiduels convenables, l'aménagement naturel des rives de tous les cours d'eau et la remise à ciel ouvert des ruisseaux. La loi fédérale sur l'aménagement des cours d'eau de 1991 assigne des objectifs de revitalisation à toute intervention technique sur les cours d'eau. Dans le domaine de la prévention des crues, elle défend le principe d'éviter l'installation d'infrastructures sensibles à proximité des cours d'eau, ce qui nécessiteraient ensuite des ouvrages de protection. Elle renforce ainsi le principe de distance aux cours d'eau inscrit déjà dans la loi fédérale sur l'aménagement du territoire de 1979.

La récente révision de l'ordonnance fédérale sur l'aménagement des cours d'eau (1998) exige de laisser un espace minimal aux cours d'eau, non seulement à des fins de protection contre les crues mais aussi à des fins de préservation des fonctions écologiques. Quant à l'agriculture, outre les surfaces de compensation écologique le long des ruisseaux soutenues par la politique des paiements directs, elle a inscrit explicitement la revitalisation des petits cours d'eau parmi les objectifs de l'ordonnance fédérale sur les améliorations structurelles de 1998.

La requalification du réseau hydrographique procède d'une politique cohérente et coordonnée. Elle développe des synergies intéressantes: donner plus d'espace aux cours d'eau

VERS UN RESEAU ECOLOGIQUE NATIONAL

Afin de doter la Confédération et les cantons d'un document général incitatif, une cartographie synthétique de la Suisse à l'échelle du 1:300'000 des données existantes en matière d'espaces protégés – interconnectés et fonctionnels au niveau national et régional – va être établie en 1999.

A partir de ces données, il s'agira de définir les couloirs écologiques par groupes d'espèces et de définir par modélisation et calibrage informatique un réseau écologique national potentiel provisoire. Ces données seront fixées sur des cartes à l'échelle 1:25'000 et transcrites sur support informatique. Avec l'aide des services cantonaux de la protection de la nature et du paysage ainsi que des experts de terrain, les éléments importants manquants aux niveaux régionaux et locaux seront alors pris en compte.

A la fois document de base pour l'aménagement du territoire, planification incitative pour les cantons et les communes dans l'établissement de leurs conceptions du développement paysager, le RESEAU ECOLOGIQUE NATIONAL représentera un instrument fondamental pour la mise en oeuvre de l'intégration de la diversité écologique et paysagère dans les activités économiques sectorielles, comme l'agriculture, la compensation écologique, la gestion des cours d'eau, les infrastructures routières et l'économie forestière.



Le ruisseau de la Longeaigue remis à ciel ouvert à Avenches (VD): une liaison écologique rétablie à travers la plaine de la Broye (photo B. Magnin).

en coordination avec une politique d'aménagement du territoire préventive, permettra de réduire les coûteux ouvrages de protection contre les crues. La mise en place préférentielle par les agriculteurs de surfaces de compensation écologique le long des cours d'eau en renforcera l'effet écologique. En cas d'inondation, les dégâts seront nettement moins coûteux que s'il s'agissait de champs cultivés. La renaturation des cours d'eau a aussi des incidences positives sur la qualité des eaux (autoépuration) et la valeur récréative des paysages.

La reconquête d'un certain espace pour la nature est un objectif poursuivi aussi dans les agglomérations. Etant donné les surfaces en jeu et les synergies avec la politique agricole, la campagne représente le potentiel le plus prometteur. La mosaïque du paysage y gagnera en diversité. Des éléments de liaisons indispensables au maintien des espèces animales et végétales viendront compléter harmonieusement l'image d'une campagne vivante exploitée par l'homme.

*Philippe Roch,
Directeur de l'Office fédéral de l'environnement,
des forêts et du paysage (OFEFP)*

FORME DES TERRITOIRES COMMUNAUX ET ORGANISATION TRADITIONNELLE DES VILLAGES SUR LE PLATEAU (Moyen-Pays) VAUDOIS.

L'implantation de l'habitat rural est intimement liée à des facteurs tels que la topographie, le climat, le réseau des voies de communication, l'eau (rivières, eau de consommation), le type d'exploitation du sol, etc... Elle résulte d'une recherche empirique de la part des agriculteurs qui tendent à établir la meilleure relation possible entre leurs fermes et leur terroir.

Entité institutionnelle, le territoire communal possède des limites influencées en grande partie par la topographie avec, souvent, la marque de la clairière de défrichement dans les forêts avoisinantes. La lecture de la carte en relief du canton de Vaud, mise en relation avec celle des territoires communaux, laisse apparaître une grande diversité de formes. Dans la région comprise entre La Côte et la Venoge, on peut, en simplifiant, différencier trois niveaux:

- une partie inférieure qui comprend généralement des communes de petite taille (env. 300 ha) en relation avec les parties proches du lac; la vigne y constitue souvent la culture dominante et génère les revenus les plus importants;

- une zone médiane avec, en s'élevant en direction du Jura, une augmentation de la surface des communes (env. 500 ha). Le vignoble devient résiduel et n'occupe plus que les coteaux les mieux exposés, alors que les cultures et l'élevage gagnent en importance;

- un niveau supérieur comprenant des grands territoires (env. 1750 ha) qui s'étendent en forme de bandes du pied de la montagne jusqu'à son sommet couronné par les pâturages d'altitude; cette zone est surtout spécialisée dans l'élevage et l'exploitation forestière.

VAV

Acouver isol S.A.
Rue des Ruisseaux 8
2802 Develier
Téléphone 032 423 17 18
Téléfax 032 423 17 28

Bois déchiqueté
+ Besoins d'énergie
+ Schmid SA
= Chauffage
automatique

SCHMID

CHAUFFAGES AU BOIS

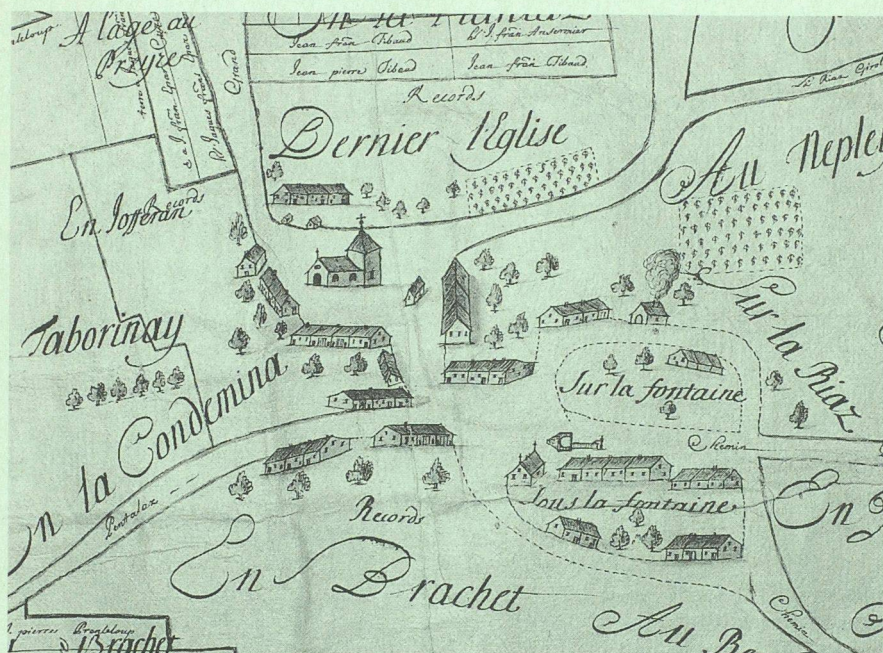
SCHMID FRANCE • CHAUFFAGES AU BOIS
6, AVENUE DE VALPARC • F-68440 HABSHEIM
TÉL. 03 89 54 97 93 • FAX 03 89 64 37 64
INTERNET: WWW.HOLZFEUERUNG.CH • E-MAIL: INFO@HOLZFEUERUNG.CH

le plein d'énergie!

Informez-vous maintenant!

- ☐ Chaufferies pour
bâtiments publics
☐ Centrales de chauffe
☐ Chaufferies individuelles

Nom _____
Adresse _____
NPA/Lieu _____
Tél. _____ Fax _____



Penthalaz, extrait de la carte de 1704 conservée aux Archives cantonales vaudoises (cote: GC 2071). Le réseau routier rayonne à partir de deux points: une place et l'église.

L'éloignement de la chaîne jurassienne par rapport au Léman et aux Préalpes définit sur le Moyen-Pays vaudois un espace qui s'ouvre en direction de l'est à partir du district de Cossonay. Les territoires s'organisent alors en nid d'abeilles jusque sur le plateau d'Echallens. Aux confins du Gros-de-Vaud et dans la Broye, on rencontre une série de vallonnements qui prennent naissance à partir du Jorat ou du piémont des Préalpes fribourgeoises et déterminent une configuration allongée des territoires.

Cette variété de formes se reflète dans l'organisation des groupements villageois. Les structures peuvent être:

- linéaires, organisées en bordure d'une rue horizontale ou montante, qui se retrouvent surtout contre le versant du Jura ou les versants des vallées et vallonnements qui axent les déplacements;
- rayonnantes à partir d'un point ou d'un anneau dans les espaces ouverts; ce type de groupement était généralement associé à l'ancienne technique de l'assolement triennal, abolie définitivement chez nous au début du XIXe siècle;

- dispersées par unité d'exploitation ou sous la forme de hameaux; ce type d'organisation se retrouve dans les parties élevées du Jorat et le district d'Oron; elle demeure dépendante à la fois d'une colonisation plus tardive et d'une spécialisation dans l'élevage, liée aux difficultés de culture des céréales en altitude.

La diversité des formes de nos communes et des groupements du bâti constitue une véritable richesse patrimoniale qu'il convient de mieux comprendre pour la préserver. Sans une approche historique du développement des diverses structures, par exemple par le biais des plans cadastraux et des cartes conservées principalement aux Archives cantonales vaudoises, les recherches en matière d'urbanisme ne peuvent que demeurer fragmentaires.¹

Daniel Glauser

¹ Les ouvrages consacrés aux maisons rurales du canton de Vaud, en cours d'élaboration, sont édités par la Société suisse des traditions populaires (publication 2001 à 2003); ils comprendront un chapitre développant le thème évoqué brièvement dans cet article, sur la base d'une recherche réalisée en collaboration avec M. Jean-Daniel Rickli, architecte-urbaniste, directeur du bureau Esplanade-Aménagement à Lausanne.

LE MAINTIEN DES TERRES AGRICOLES

Garantir des sources d'approvisionnement suffisantes du pays (art. 1 al. 2 let. d. LAT) et réserver de bonnes terres cultivables à l'agriculture (art. 3 al. 2 let. a LAT) font partie des buts importants de l'aménagement du territoire.

Le territoire suisse est en effet limité et la surface agricole utile représente moins du tiers de la superficie globale¹. L'extension de l'urbanisation sur les terres agricoles², l'augmentation du prix des terrains et la nécessité d'assurer l'approvisionnement du pays ont été à l'origine de l'adoption de textes constitutionnels, législatifs et d'arrêtés urgents visant à maintenir les bases d'existence de l'agriculture suisse, notamment la surface de production considérée comme l'outil de travail de l'agriculteur.

1. L'APPROVISIONNEMENT PENDANT LA DERNIÈRE GUERRE (PLAN WAHLEN).

À la suite des expériences faites lors de la première guerre, la Confédération a pris dès 1938 des mesures préventives pour l'approvisionnement de la population³. Ces mesures ont permis à Friedrich Traugott WAHLEN d'élaborer un plan d'extension des cultures et un plan d'alimentation⁴. Le plan d'extension des cultures tendait à augmenter la proportion de terres ouvertes par rapport aux pâturages⁵. Le plan d'alimentation réduisait le nombre moyen de calories par jour et par personne, mais procurait une nourriture plus riche en sels minéraux et en vitamines. Le calcul du nombre de calories minimum par jour (fixé tout d'abord à 3000 puis réduit à 2400 Kcal) a permis de déterminer l'extension des surfaces cultivables ouvertes. Sur 183'500 ha en 1939 elles ont été portées à 367'000 ha en 1945. Des remaniements parcellaires ont été réalisés sur 108'000 ha, des drainages sur 67'000 ha et 11'000 ha de forêt ont été défrichés; en outre, les parcs, terrains de golf et autres installations sportives devaient être aménagés à des fins agricoles⁶. Le plan Wahlen avec les mesures de rationnement prévues, ont permis à la population de traverser la période de guerre sans connaître la famine, la diminution du nombre de calories ayant même eu des effets positifs sur la santé⁷.

2. LE MAINTIEN DE SURFACES CULTIVABLES

Un rapport sur l'économie de guerre en Suisse présentait le constat suivant : «pour sauvegarder notre indépendance, la défense nationale est tout aussi importante sur le plan que sur le terrain militaire et le maintien d'une production de base suffisante économique est la meilleure garantie contre les dangers qui pourraient nous menacer dans un avenir proche ou éloigné⁸». La politique agricole suisse d'après-

guerre visait à maintenir en culture une superficie d'environ 300'000 ha. La loi fédérale sur l'amélioration de l'agriculture et le maintien de la population paysanne du 3 octobre 1951 (loi sur l'agriculture) donnait ainsi la compétence au Conseil fédéral de prendre les mesures nécessaires pour maintenir les surfaces qui permettent d'étendre en temps utile la culture des champs si les importations risquent d'être entravées ou le sont déjà (art. 19 al. 1 let a de la loi sur l'agriculture). Cette même disposition a servi de base légale pour fixer les surfaces d'assolement que chaque canton doit garantir dans le cadre de ses travaux de planification (art 16 à 19 OAT).⁹

3. LA PROTECTION DES STRUCTURES DE PRODUCTION AGRICOLE.

Lors de la première guerre, le prix des domaines agricoles avait subi une augmentation si forte qu'elle avait provoqué un surendettement des exploitants et une multiplication des faillites pendant les années de crise économique de l'entre-deux guerres. Un premier arrêté fédéral adopté en 1928 puis un arrêté urgent en 1933 ont apporté l'aide indispensable aux

1 Sur les 4'129'315 ha de la superficie de la Suisse le 22% est constitué par les rochers, les glaciers et l'eau, 25% par des forêts, 21 % par des pâturages (dont la superficie diminue au profit de la forêt) et 28% de terres agricoles soumises à l'extension de l'urbanisation. Les terrains bâtis représentaient en 1972 le 4% de la superficie totale de la Suisse et le 3% en 1952.

2 La surface agricole a diminué de 118'337 ha entre 1939 et 1980 ce qui représente une moyenne d'un mètre carré par seconde.

3 En 1938, la production agricole suisse ne couvrait que le 50% des besoins.

4 Le plan Wahlen est fondé sur la loi fédérale du 1er avril 1938 concernant la garantie de l'approvisionnement du pays en marchandises indispensables et l'arrêté fédéral urgent du 6 avril 1939 sur l'extension de la culture des champs et sur les mesures destinées à l'encouragement de l'agriculture.

5 On comptait 18% de terres ouvertes et 67% de prairies et pâturages en 1939 contre 46% de terres ouvertes et 53% de pâturages en 1945.

6 Mattéo Trüeb, Un nouveau plan Wahlen est-il réalisable en cas de crise ou de guerre, Edition DelVal, Cusset 1990 (ISBN 2-88147-112-9)

7 Le plan Wahlen est fondé sur le constat que le rendement des cultures a un pouvoir nutritif supérieur à celui de la viande du bétail. «Si on représente par l'indice 100 la quantité de calories fournies par un hectare de blé, celle fournie par un hectare de riz correspond à l'indice 131 et celle fournie par un hectare de pommes de terres à un indice 260. Or avec le fourrage récolté sur un hectare on obtient, s'il est transformé en lait, l'indice 43, s'il est transformé en viande de mouton, l'indice 11 - en viande de boeuf l'indice 7» (Mattéo Trüeb, op. cit. p. 53).

8 Rapport du Département fédéral de l'économie publique : L'économie de guerre en Suisse 1939/1945 Berne 1951, p. 171.

9 Le Conseil fédéral a adopté un plan sectoriel des surfaces d'assolement le 8 avril 1992 qui répartit entre chaque canton la surface minimale totale d'assolement de 450'000 ha nécessaire à l'approvisionnement du pays.

agriculteurs menacés, jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur le désendettement des domaines agricoles du 12 décembre 1940. Cette législation a institué la pratique de l'estimation des domaines selon leur valeur de rendement pour fixer la limite de l'endettement; elle a aussi donné une définition exemplaire du domaine et du bien-fonds agricoles en utilisant le critère du moyen d'existence d'une famille pour le domaine et celui de l'utilisation du sol comme facteur de production pour le domaine et le bien-fonds¹⁰. Ces mesures ont été complétées par la loi fédérale sur le maintien de la propriété foncière rurale en 1951, puis elles ont été regroupées et renforcées dans la loi fédérale sur le droit foncier rural de 1991.

4. LA CRÉATION DE ZONES AGRICOLES

La possibilité de créer des zones agricoles où les constructions qui n'ont pas de rapport avec l'utilisation du sol sont interdites a été l'un des défis majeurs du siècle. Il s'agissait non seulement de soustraire la surface agricole au marché des terrains constructibles mais aussi de préserver le paysage des campagnes, maîtriser et diriger le développement de l'urbanisation et lutter ainsi contre la hausse des prix. Ces objectifs étaient déjà recherchés par l'initiative du mouvement national des jeunes paysans, déposée le 19 juillet 1943¹¹, par un avant-projet de révision du droit foncier rural établi en mai 1963¹², et par l'initiative socialiste pour lutter contre la spéculation foncière déposée le 10 juillet 1963¹³.

C'est finalement l'adoption le 14 septembre 1969 des dispositions constitutionnelles sur le droit foncier (art. 22 ter et 22 quater Cst.) qui a donné une base constitutionnelle claire à la création de zones agricoles et à l'interdiction qui en découle pour édifier les constructions sans lien avec l'utilisation du sol¹⁴. Après l'échec en votation du premier projet de loi fédérale sur l'aménagement du territoire de 1974, les mesures urgentes prises en 1972 pour définir des périmètres provisoires de protection ont été prolongées jusqu'au 31 décembre 1979; elles ont pu être reprises ensuite dans le cadre de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, entrée en vigueur le 1er janvier 1980, qui prévoit de limiter l'étendue des zones à bâtir selon les besoins (art. 15 LAT) et de créer des zones agricoles (art. 16 LAT). Pendant cette période transitoire de 1972 à 1979, l'ancienne loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution de 1971 a déployé des effets d'aménagement du territoire en restreignant les possibilités de construire hors du périmètre du plan directeur des égouts de manière comparable à la réglementation d'une zone agricole.

5. LES DIVERSES FONCTIONS DE LA ZONE AGRICOLE

L'important travail à la charge des cantons consistait à réviser ou établir des plans d'affectation conformes à l'art. 15 LAT, c'est à dire en réduisant les zones à bâtir surdimensionnées avec les risques financiers que cela représentait à une époque où la jurisprudence fédérale sur l'expropriation matérielle n'était pas encore bien établie. Cette tâche ardue a permis de créer des zones agricoles cohérentes qui offrent à l'agriculteur la stabilité requise. Mais la zone agricole répond encore à d'autres besoins: il s'agit tout d'abord d'assurer par ce moyen la protection des surfaces d'assolement requises pour l'approvisionnement du pays, la zone agricole permet ensuite de conserver les paysages de nos campagnes en limitant l'emprise de l'urbanisation; elle sert aussi de critère de base pour définir le champ d'application du droit foncier rural et du bail à ferme et assure un rôle important dans la protection de l'environnement.

La zone agricole vise enfin à garantir les conditions d'un développement durable en ce sens qu'elle assure le maintien à long terme du potentiel de développement et répond aux besoins de la génération actuelle sans préjudice aux facultés des générations futures de satisfaire leurs propres besoins¹⁵.

Eric Brandt

10 «Est réputé bien-fonds agricole, toute surface de terrain qui tire sa valeur propre des soins donnés au sol, ou qui fait partie d'une entreprise servant principalement à faire produire par le sol des produits organiques et à les utiliser» (art 1er al. 2 de l'ancienne ordonnance visant à prévenir le surendettement de biens-fonds agricoles du 16 novembre 1945).

11 Cette initiative a été rejetée le 1er octobre 1950 mais elle aura vraisemblablement contribué à l'adoption en 1947 des dispositions constitutionnelles sur le droit foncier rural¹¹ et de la législation sur le maintien de propriété foncière rurale en 1951.

12 L'avant-projet proposait de diviser le territoire suisse en régions agricoles, et en régions à bâtir; tous les terrains dont l'équipement n'était pas assuré étaient compris dans la région agricole. Les cantons avaient la possibilité d'affiner cette subdivision en créant des zones à bâtir avec les terrains qui seraient vraisemblablement équipés et construits dans les dix prochaines années et des zones intermédiaires comprenant les terrains dont l'équipement et la construction étaient prévisibles pour la seconde décennie. Un avis de droit du professeur Hans Huber arrivait cependant à la conclusion que la création de zones agricoles nécessitait une base constitutionnelle spécifique.

13 L'initiative prévoyait notamment de favoriser l'aménagement du territoire sur le plan national régional et local. Le Conseil fédéral a proposé de rejeter l'initiative tout en s'engageant à poursuivre ses travaux pour introduire de nouvelles dispositions constitutionnelles sur le droit foncier. L'initiative a été rejetée le 2 juillet 1967.

14 Voir Eric Brandt, Le principe constitutionnel de la séparation des zones constructibles et non constructibles, RDAF 1995 p. 197 ss.

15 Rapport sur les Grandes lignes in: FF 1996 III p. 563.

LA CAMPAGNE ENTRE ALPES ET JURA: LA SENSIBILITÉ DES PEINTRES ET DES POÈTES.

Les aménagistes s'occupent en général de l'affectation du sol, mais malgré leur vocation d'esthètes, en cours de route ils perdent de vue leur but, ils trébuchent dans les moindres obstacles et réduisent l'image du paysage à des signes peu conventionnels: lignes de force, pôles d'attraction, etc...

Or cette image est l'affaire des peintres, des poètes (au sens large du terme) et de ceux qui sont sensibles aux mises en scène de la nature.

À l'ère des lumières et des conquêtes coloniales, les Alpes exercèrent un attrait mythique et les citoyens d'Albion pour désigner leurs vagabondages recoururent à un terme importé d'outre Manche dont ils en firent du «touring». Les meutes, dans leurs marches d'approche pour installer les bivouacs au pied des majestueux sommets et des glaciers passaient outre aux terres cultivées et aux paysages de plaine, sans daigner un regard.

Toutefois, les esprits plus sensibles ont su déguster les attraits interstitiels de la campagne...

Et pourtant, même la génération de savants qui a foisonné à l'époque, entre Alpes et Jura (la plupart issus du cru mais avec des renforts de l'extérieur, comme Voltaire) était essentiellement braquée sur les montagnes. Limitons-nous ici à la description de la campagne.

LES PRECURSEURS

À vrai dire les récits de voyage dans les terres alpines étaient déjà nombreux à la Renaissance. Erasme l'humaniste, Benvenuto Cellini le sculpteur toscan ou Montaigne l'essayiste, entre autres, mais surtout parmi les aborigènes Gessner, dans l'éloge des montagnes ont précédé, de deux siècles Haller, Rousseau et Bodmer. Ce dernier, traducteur en allemand du «Paradis perdu» de Milton, relança l'idéal de la vie sobre et l'étude des Grecs qu'il contribua à diffuser en Allemagne. Dans sa publication hebdomadaire le «Discours des peintres» il défendait une poésie de l'imagination en opposition au classicisme français.

Sans vouloir remonter à la nuit des temps pour dénicher des odes à la nature, il faut bien admettre que Virgile, par le retentissement qu'il a toujours eu, ne peut pas être occulté.

Les 10 poèmes des «bucoliques», rédigés entre 42 et 39 avant notre ère, inspirés des Idylles du sicilien Théocrite, mettent en scène les chants des bergers et déclament les épreuves et la souffrance de l'être humain dans son ascension jusqu'à l'harmonie idéale avec la nature.

À partir de l'année 39, le poète latin récidiva à l'instigation d'Auguste qui voulait stimuler l'agriculture et le retour aux valeurs traditionnelles, et chanta la culture du blé, l'arboriculture, la viticulture, l'élevage du bétail et l'apiculture.

Il faisait, en définitive, l'éloge de toute la vie champêtre.

HALLER LE NATURALISTE

Mais c'est le brillant Haller, le patricien bernois dont un expert globe-trotter de l'époque (connu davantage pour ses penchants libertins) faisait des éloges et disait entre autres qu'il lui «ouvrit les trésors de ses sciences».

Haller était d'après Casanova (car c'est de lui qu'il s'agit) aussi bien «botaniste très savant» que «poète pindarique». À vingt ans il quitta Bâle pour un périple qui devait l'amener à Genève, en Valais et jusqu'à Zurich. Après les vallons et gorges jurassiennes, depuis la hauteur au-dessus de Boujean «il découvre plusieurs lacs, sept ou huit villes et une quantité de villages». Il s'extasiait sur cette région allant de Bienne à Yverdon.

Dans son trajet il passa «le long des charmantes allées de Colombier, séjour de M. de Muralt, homme unique et qui a fait voir que le même homme peut se distinguer par les qualités les plus opposées». Cette personnalité, descendante des protestants qui à la Réformation ont dû quitter le Tessin, leur terre d'origine, a été pour lui et pour tant d'autres, le maître à penser de toute une génération entre Alpes et Jura.

Dans son ouvrage, les «Lettres sur les Anglais et les Français», De Muralt faisait l'éloge de la simplicité et de la droiture et mettait en garde contre le modèle de civilisation urbaine et polie des Français. Voltaire, qui a dû puiser dans son ouvrage avant de rédiger les «Lettres Anglaises» était indulgent à son égard puisqu'il estimait que, pour un Suisse, il se débrouillait pas mal...

Dans son périple, Haller précisait bien qu'il ne s'intéressât pas «aux curiosités qu'on y

montre aux Allemands» mais qu'il voyageait «pour voir la nature et non pas pour voir les hommes et les ouvrages». C'était un point de vue mais qui en définitive était débordé par sa vaste culture.

En effet, Haller dédiait également ses réflexions aux paysages de la campagne qu'il percevait comme un jardin ou un verger.

Il était sensible à la vision d'ensemble du paysage et il disait avoir vu «de dessus une terrasse un des plus beaux coups d'oeil du monde, le plus grand et le plus agréable bassin de l'Europe, bordé d'un côté d'un vignoble de plusieurs journées de longueur, de villes et de villages continus, et de l'autre des montagnes pelées de Savoie par dessus lesquelles s'élève le mont Maudit» (désignation de l'époque du Mont Blanc).

Et il envoyait une flèche aux insensibles au paysage: «Ce mélange d'affreux et d'agréable, de cultivé et de sauvage a un charme qui ignorent ceux qui sont indifférents à la nature».

Dans la foulée, les éloges se suivaient en particulier pour les paysages lémaniques: la Côte et le Lavaux.

Après la saisie globale du paysage et quoi qu'il en dise, il appréciait les villes et les bourgades: «Yverdon termine agréablement le lac de Neuchâtel. Orbe, un des plus beaux villages du pays et qui embellit la vallée du même nom. Yvorne, Aigle et Bex au milieu d'une forêt de châtaigniers éveillent également son admiration.

Parmi les attractions naturelles, les salines (notamment celles de Roche dont il sera plus tard directeur) les sources et les bains occupaient une place importante.

«Le pays des Valaisans libres qui commence à Sion est très beau et très cultivé». On y trouve même beaucoup de plantes des pays chauds. Au delà bien entendu, l'attraction sont les bains de Loèche.

Sa formation l'incitait à se pencher sur la végétation et les minerais qu'il examinait de tout près.

ROUSSEAU LE REVEUR

Si les naturalistes puisaient leurs satisfactions dans le cadre naturel réel, les philosophes allaient au delà et s'inventaient des paysages de rêve. C'est bien entendu dans la «Nouvelle Eloïse» que Rousseau synthétise des thèmes développés plus particulièrement dans d'autres classiques rédigés synchroniquement, tels le Contrat social et l'Emile.

«Pour placer mes personnages dans un séjour qui leur convînt, je passais successivement en revue les plus beaux lieux que j'eusse vus dans mes voyages. Mais je ne trouvais point de bocage assez frais, point des paysage assez touchant à mon gré... Il me fallait cependant un lac, et je finis par choisir celui autour

duquel mon coeur n'a jamais cessé d'errer»¹. Ce que visait Rousseau c'était l'influence de la nature sur l'âme, les mystérieuses correspondances qui unissent le paysage aux sentiments. Son roman exalte la passion et la vertu surtout de la vie champêtre, contrastant avec les vices de la vie urbaine, mais il précisait bien: «Il ne s'agit point de revenir à l'état sauvage», ni de «marcher à quatre pattes», mais de trouver le bonheur dans une «existence champêtre et utile.»

Déjà à l'époque d'autres savants trouvaient l'oeuvre de Rousseau trop idéalisée. Selon ce que relate Casanova, qui aurait questionné Haller sur l'Eloïse, le savant lui aurait tenu des propos assez critiques. D'après lui il se serait agit du plus mauvais de tous les romans. Il aurait en outre ajouté que le pays de Vaud est un beau pays mais qu'il ne fallait pas s'attendre «à voir les originaux des brillants portraits de Rousseau et que dans un roman il n'est pas permis de mentir.

Et il envoyait à Casanova: «Votre Pétrarque n'a pas menti».

Mais John Ruskin, admirateur de Turner et qui a fait des incursions dans les Alpes à la fin de XIXe siècle, a une conception du paysagiste qui pourrait venir en aide à Rousseau. Il estime que «Le but du grand paysagiste inventif doit être bien plus de traduire la vérité profonde de la vision mentale que de reproduire les faits matériels. Son oeuvre ne sera sans doute d'aucune utilité à l'ingénieur et au géographe, et ses proportions différeront considérablement des proportions véritables»...

GOETHE ET QUELQUES ANECDOTES

Depuis Haller, la plupart de ceux qui se sentaient dans l'obligation d'accomplir le pèlerinage alpin produisaient, d'après les spécialistes de cette littérature, des récits qui n'étaient que des «stéréotypes véhiculés».

Les personnalités se succédaient sur les chemins alpestres de Dostoïevski à Victor Hugo, de Byron à Nietzsche.

Goethe, qui dans ses voyages vers la Grèce, qu'il n'atteindra jamais et qui devra se contenter de la réplique sicilienne de la civilisation hellénique, visita trois fois la Suisse. Il racontera ses pérégrinations dans ses «Lettres de Suisse». Le souvenir qui l'aura marqué le plus est probablement la chute d'eau de Lauterbrunnen.

Rilke, ami de Paul Valéry et de Rodin, qui disposait d'un pied à terre en Valais, aimait se rendre à Genève dont il appréciait le lac avec ses voiles latines et surtout «les grandes campagnes... aux arbres superbes».

¹) Confessions IX

Mais le rêve bucolique ne bénéficie pas de beaucoup de tolérance en ville. Musil se scandalisait de l'enclave campagnarde en ville réprimée par des citadins mauvais coucheurs. A Genève il découvre «un petit quartier de villas où... les coqs n'ont pas le droit de chanter. Le règlement l'interdit. En dénonce-t-on un, son propriétaire doit payer une amende. Pour qu'ils puissent tout de même remplir leur office de coqs, on pratique une opération sur leurs cordes vocales. Je ne connais pas d'endroits du monde où existe une loi aussi cruellement distinguée pour protéger... le repos de l'aristocratie».

Jusque là, il est particulièrement décevant de constater que dans leurs descriptions, les auteurs, notamment les romantiques, ont superbement ignoré les habitants de nos régions.

LE CITOYEN, LA NATURE ET L'ECONOMIE PASTORALE

L'aspect civique de la population campagnarde a été investigué par pas mal d'adeptes des «sciences politiques». Il est étonnant de constater que ceux qui sympathisaient pour les institutions locales n'étaient pas ceux dont on aurait pu s'y attendre: comme Toqueville

par exemple. Rosa Luxembourg, le mois d'avril partait en voyage, en oubliant probablement ses préoccupations idéologiques, et n'attendait que de déboucher sur le Lavaux: «Vous rappelez-vous quelle surprise on éprouve lorsque... après un dernier tunnel terriblement long on surplombe soudain la grande nappe bleu du lac? Chaque fois mon coeur s'envole et bondit comme un papillon. Et puis le magnifique parcours de Lausanne à Clarens...»

Non, les éloges les plus fondés venaient de personnes proches des «anarchistes», certains géographes de profession et réfractaires aux gouvernements centralisateurs tels Bakounine, Kropotkine ou Reclus.

Ils admiraient surtout la structure souple du fédéralisme et le partage des compétences parmi les citoyens.

Elisée Reclus pourrait être le porte-parole de cette tendance. Ses analyses des rapports entre les habitants et la nature méritent d'être parcourues.

Encore en 1870, la plaine entre hautes Alpes et Jura comptait environ 1.400.000 habitants,

CADGEO Informatique

PowerCAD

DAO/CAO 2D/3D complète

Votre partenaire pour:

- ☺ Logiciel de DAO/CAO
- ☺ Systèmes d'informations du territoire SIT
- ☺ Conseils, services, réalisations.
- ☺ Matériel, réseaux, logiciels.

Nous vous proposons:

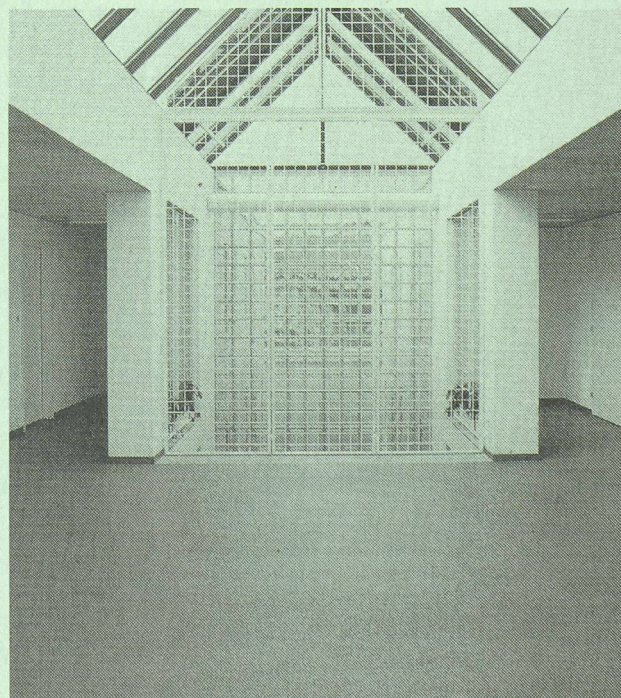
- ☺ Nos compétences et un service personnalisé.
- ☺ Installation sur site.
- ☺ Maintenance.
- ☺ Formation et support.
- ☺ Développement sur mesure.

CadINFO

Système d'information du territoire

CADGEO Informatique

Rue du Bourg 4
1095 Lutry
Tél: 021/792.15.60
Fax: 021/792.15.61



L'assurance d'un sol coulé de qualité

famaflor®

Famaflor SA, Le Grand-Pré, 1510 Moudon, tél. 021/905 34 35

tandis que les Alpes mêmes en avaient 800.000 et le Jura 440.000, c'est à dire que la plaine, «par le nombre des habitants, par l'industrie et la richesse, elle peut être considérée comme étant le pays presque tout entier».

L'industrie est «la source de richesses qui permet à la Suisse de se suffire, malgré la faible importance relative de son agriculture et de ses exploitations minières qui ont surtout pour objet le sel, l'asphalte et l'anhracite».

«C'est en grande partie à la nature que les Suisses sont redevables de leurs libertés politiques...».

Les habitants qui s'étaient avancés au loin dans les vallées pour défricher par l'incendie avaient l'esprit de liberté.

«Les cantons allemands de la plaine... s'occupent de la filature du coton». «Les broderies mécaniques des étoffes à Saint-Gall, dans Appenzell, en Thurgovie est (sic) aussi une des grandes industries de la Suisse».

Lamartine, nostalgique du travail artisanal appréciait «ce spectacle de l'industrie sédentaire de l'horloger, mêlé aux travaux champêtres du paysan des hautes montagnes, présentait un aspect de bien-être et de bon ordre qui faisait penser aux premiers temps du vieux monde. L'abrutissante division du travail, qui mécanise l'homme pour enrichir la société et qui fait de l'ouvrier humain une machine à un seul usage, n'était pas encore inventée: l'artisan, le pasteur et le laboureur étaient confondus dans un même homme. Et il admirait de Besançon à Genève «les chalets isolés bâtis au milieu des pâturages, qui cachent un atelier domestique d'horlogerie!»

De Luc, un fils d'horloger de Genève, qui fit carrière comme professeur à Londres et en Allemagne appréciait également «le bonheur des hommes dans les lieux où ils jouissent en commun de quelques portions de terrain».

«Cette observation... fut principalement excitée par la belle plaine» à la suite du lac de Thoune. «On ne saurait imaginer un spectacle plus riant que celui qu'offre cette plaine, autant au cœur qu'à l'oeil. Tout y sent l'abondance». «Chaque habitant... a des terrains qui lui appartiennent en propre et qu'il cultive pour lui, mais une grande partie de la plaine est en commun²⁾, ils jouissent ensemble; et l'on voit que ce peuple est heureux».

LES FÊTES ET LES SENTIERS CAMPAGNARDS

Le thème des fêtes à la campagne mériterait à lui tout seul un vaste tour d'horizon. Les divertissements, tels que représentés par Breughel ou Goya attestent que les gens de leur époque savaient organiser des réjouissances et contredisent ces sociologues qui prétendent que les loisirs sont une exclusivité de la société industrielle. Souvent les festivités étaient associées aux récoltes; et de nouveau, dans ce domaine nous trouvons des descriptions idyl-

liques de Rousseau sur les vendanges, où les inégalités sociales disparaissent le temps d'une fête: «on chante, on rit toute la journée, et le travail n'en va que mieux. Tout vit dans la plus grande familiarité; tout le monde est égal et personne ne s'oublie... c'est à qui trouvera les meilleures chansons...».

Des rêveries ou des traditions évanouies? pas sûr.

Avec les vendanges, le tir était jadis une des manifestations les plus populaires. L'arquebuse était encore au XVIII^{ème} siècle l'instrument fétiche de la balistique domestique et l'emblème des sociétés. A Genève, cette société perpétue encore aujourd'hui une longue tradition. En 1781 l'écrivain itinérant John Moore, de passage dans la ville, relatait en détail une de ces fêtes.

Le stand de tir est toujours un lieu de rencontre à la campagne et peut-être encore une des installations sportives, la plus ancrée dans les traditions et la plus diffusée aussi bien dans la plaine que dans les montagnes.

La fête continue; même si aujourd'hui les vendangeuses et les vendangeurs en Suisse viennent du Portugal, la récolte est toujours malgré tout une réjouissance.

Mais des attractions plus actuelles passionnent les campagnes. Cet hymne à la vie agreste qu'est le film «Les petites fugues», réalisé par Yersin en 1979, dépeint l'ambiance rurale et fait part à la joie collective qui existe toujours: cette fois autour du motocross.

Toutefois, il ne serait pas honnête de divaguer sur la campagne sans citer un personnage «atypique» auquel les Genevois vouent une affection sentimentale: Töpfer. Intentionné à continuer la carrière de peintre de son père, une maladie des yeux le contraignit à choisir d'autres parcours au propre et au figuré. Au sens propre il s'insurgea contre «le style déclamatoire des descriptions des Alpes» et aux itinéraires balisés déjà à l'époque par les guides de voyage.

Aux grands itinéraires de montagne, il préféra les parcours tranquilles de la campagne avec les élèves de son pensionnat. Il relata ses excursions aussi bien par des dessins que par des textes dans sa publication «Voyages en zigzag», imprimé avec quinze dessins de Calame en 1844.

L'ALBUM DES PEINTRES

Et les peintres de la campagne dans l'histoire? Ils s'étaient déjà exprimés sur les stèles des pharaons avec la grâce des personnages récoltant les généreuses productions agricoles du Nil.

Au Moyen Age, les activités de la campagne trouvèrent quelques mécènes comme le Duc

²⁾ Il faisait allusion aux Allmend, terrains cultivés ou pâturés en commun.

de Berry qui chargea des artistes pour immortaliser les occupations tout au long des «Riches heures» de l'année. Comme il appert sur les tableaux, les activités agricoles présentées se déroulaient à l'abri de prestigieux châteaux.

À la sortie du Moyen Age, la toute première représentation d'un paysage naturel comme toile de fond d'une scène biblique a été le décor genevois dans la pêche miraculeuse de Konrad Witz.

Nous avons déjà mentionné en passant les scènes champêtres de Breughel au XVI^e siècle et de Goya entre le XVIII^e et le XIX^e.

Au XVII^e siècle, la Hollande a connu des paysagistes tels Neer Ruisdael et Seghers, ou des peintres de fêtes campagnardes comme Steen et des scènes pastorales de Van de Velde et Vermeer. Avec les Anglais du XVIII^e siècle, Turner et Constable exercèrent une grande influence sur «l'école de Barbizon» du nom d'une localité dans la forêt de Fontainebleau où se réunirent aux XVIII^e et XIX^e siècles de nombreux artistes. Théodore Rousseau rejoint Barbizon en 1847 et Millet en 1849. Corot et Courbet la fréquentèrent. Le style évolua du romantisme de Huet, Fleurs, Descamps et Diaz au réalisme de Rousseau et s'arrêta au commencement de l'impressionnisme. L'école exerça un attrait sur les artistes et les collectionneurs de différents pays: l'Amérique, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, la Hongrie, la Roumanie et la Suisse.

Lors de la vague impressionniste c'est surtout Cézanne qui s'intéressa au paysage. À la même époque, l'italien Segantini oeuvrait dans l'Engadine, alors que Nietzsche se promenait aussi là bas. Le Hollandais Van Gogh était dans le midi de la France.

Signalons encore quelques artistes qui se sont faits remarquer dans d'autres pays.

Entre 1775 et 1865, les Allemands Friedrich, Olivier, Bodemann et Waldmüller. Parmi les Suisses, entre 1740 et 1850, Füssli, Töpfer

(père), Ayasse et Leopold-Robert et entre 1810 et 1880 Calame, Böcklin, Zünd, Koller, Anker, Hodler.

A partir de là, la peinture s'est détournée du paysage et le suprématiste Malevitch, se faisant le porte-parole d'une génération, voulait arracher «le monde des mains de la nature afin d'en construire un nouveau dont il soit le maître».

CONCLUSIONS SUR LE PAYSAGE PAR CHATEAUBRIAND

Plus que pour ses descriptions, Chateaubriand est intéressant par ses méditations désabusées sur le paysage, après une vie mouvementée et de longs voyages, relatés dans ses «Mémoires d'outre tombe»:

«Le paysage n'est créé que par le soleil; c'est la lumière qui fait le paysage. Une grève de Carthage, une bruyère de la rive de Sorrente, une lisière de cannes desséchée dans la campagne romaine sont plus magnifiques éclairées des feux du couchant ou de l'aurore, que toutes les Alpes de ce côté-ci des Gaules...». «En définitive, c'est la jeunesse de la vie, ce sont les personnes qui font les beaux sites. Les glaces de la baie de Baffin peuvent être riantes avec une société selon le cœur, les bords de l'Ohio et du Gange lamentables en l'absence de toute affection».

Et il cite une phrase de Voltaire: «La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée» et Chateaubriand ajoute: «Il en est de même de la beauté».

Fulvio Moruzzi

BIBLIOGRAPHIE

Claude Reichler - Roland Ruffieux: «Le voyage en Suisse», Ed. Robert Laffont, 1998.

JEAN JACQUES ROUSSEAU: «Œuvres complètes», Ed. La Pléiade.

Beat De Muralt: «Lettres sur les Anglais et les Français», Ed. Bibliothèque Romande, 1972.

J. Biancarelli - P. Parini - C. Serradji: «Amenager les campagnes», Ed. Moniteur, 1978.



Ets Röthlisberger S.A.

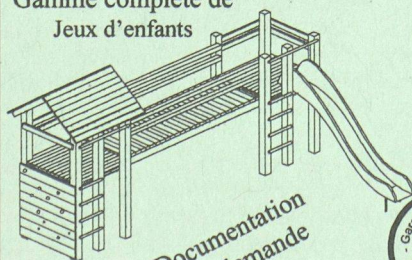
Entreprise du groupe Corbat Holding S.A. Vendlincourt

CH 2855 Glovelier

Tél : 032 / 427.04.04

Fax : 032 / 426.67.05

Gamme complète de
Jeux d'enfants



Documentation
sur demande

**Le spécialiste du bois
imprégné en autoclave**

**Nouveau : Taillage
de charpente sur centre
numérique "Hundegger"**

- Pergola
- Hangar bois
- Couvert à voiture...
- Maison bois
- Abris bus



Pour vos aménagements extérieurs, nous vous proposons :

- Rondins fraisés cylindriques, Piquets
- Bacs à fleurs
- Tables de jardin, jeux...
- Les lambris de façades
- L'imprégnation aux sels et à la créosote.

Ainsi qu'en direct de la scierie :

- Bois de construction
- Débits sur liste feuillus et résineux

LA REPRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE, UNE ESQUISSE

La littérature populaire romande des XIX^e et XX^e siècles s'est occupée presque exclusivement de cadres ruraux et de personnes attachées au travail de la terre. De type étroitement réaliste, elle repose sur les péripéties d'une intrigue soulignant les difficultés de familles paysannes aux prises avec l'alcool, les dettes, les successions et les partages, les violences et les vengeances, la misère sous toutes ses formes et dont ne viennent à bout que la vertu, le respect des lois, l'amour de Dieu et de la patrie. Cette littérature obéissant à des principes moraux et éducatifs conserve cependant, d'Urbain Olivier (1810-1888) à Albert-Louis Chappuis (1926-1994), un intérêt documentaire d'ordre sociologique et historique.

Charles Ferdinand Ramuz (1878-1947) qui se détourne des anecdotes et se méfie de la psychologie autant que de la sociologie, propose une vision détachée du paysan; il écrit à son ami le peintre Alexandre Cingria une véritable profession de foi d'écrivain au commencement d'avril 1904, qu'il note aussi dans son Journal, et dont je détache ceci: «Je mettrai en scène des paysans, parce que c'est en eux que je trouve la nature à l'état le plus pur et

qu'ils sont tout entourés de ciel, de prairies et de bois.» Le paysan mythique que Ramuz imagine est entièrement et uniquement aux prises avec les éléments naturels; il est tout entier dans son allure, son pas, son regard inquiet, sa propension à la taciturnité. Pour l'exprimer dans sa relation au monde et son sens de l'être, le romancier invente alors une «langue-geste», rythmée, sonore, proche de la langue orale, capable d'atteindre à l'universel. Un exemple célèbre de Ramuz est celui de *Salutation paysanne* (1921) qui commence ainsi: «Le premier arbre qu'il a trouvé devant lui, il ne l'a pas reconnu. C'était comme il sortait du bois. C'est comme il venait de sortir de dessous tous ces autres arbres, les hêtres, les sapins, les chênes, là où il était avec elle; et à présent vient ce pommier, ou si c'est un prunier qui vient? mais il ne le reconnaît pas.

Ca ne fait rien; allons quand même.

Il dit: «Ca ne fait rien», et puis il dit: Salut!» il lève son chapeau.»

Le poète Gustave Roud (1897-1976), grand admirateur de l'œuvre de Ramuz, choisit comme matière poétique la campagne du Jorat où il vit et que, promeneur nocturne et aboyé par les chiens, il parcourt inlassablement. Il la regarde comme Ramuz a regardé le paysan, avec la nostalgie d'un âge d'or révolu, la mémoire de l'enfance perdue, la vision tragique d'un monde en chute libre. Cependant il l'observe, cette campagne, il la voit vivre, il la voit changer sous ses yeux; elle se mécanise, s'industrialise, s'exploite; alors pour en garder des traces et les preuves matérielles de leur existence et de leur réalité, il photographie les arbres et les collines, les fermes et les bois, mais aussi les gestes, les retours et les départs, les nombreuses silhouettes des moissonneurs, des faucheurs, des faneurs, des bûcherons. Ce qui est perdu sans retour, dispersé, séparé, creusé, revit, provisoirement du moins, grâce à l'art qui est chant et image, rythme et mouvement, harmonie et rassemblement. Telle est la conviction qui anime en profondeur l'œuvre de Roud. Il écrit au début de sa dernière œuvre précisément intitulée *Campagne perdue* (1972):

«[...] peut-être la route nous sera-t-elle ouverte vers un monde qui était encore celui de la lenteur et du pas, du pas humain. Le vôtre, laboureurs et semeurs anciens, ô mes amis faucheurs de froment mûrs et d'herbages, oui, votre pas.»

Philippe Jaccottet (né en 1925), poète et traducteur, très attaché à l'œuvre de Gustave Roud et à l'exemple de l'homme solitaire avec lequel il était lié d'amitié, a établi le paysage au centre de son œuvre; celui que le poète voit, regarde, comprend, contemple, interroge



COMMENT VA LA CAMPAGNE, BILAN DU SIÈCLE

dans l'ordinaire des jours; celui qu'il traverse au gré de promenades ou de voyages; celui qu'il hante en proie aux tourments, aux soucis, à l'anxiété, à la mort proche; celui qui se lève à l'aube et celui qui disparaît dans la nuit; celui qui établit une continuité entre arbres et ciel, montagnes et ciel et celui qui disjoint et penche vers la terre, celui qui est vidé de ses habitants et de ses dieux et celui qui permet aux nymphes, aux sources et à la beauté de briller un instant. Le poète traverse le paysage comme le paysage le traverse, et ce sont ces interactions, ces émotions, ces échanges qui relient l'homme au monde sensible, lui donnant à la fois la connaissance de sa fragilité et la conscience de sa résistance, au moins aussi têtue que celle de l'herbe. Jaccottet écrit, par exemple, dans *Cahier de verdure* (1990) ce

poème, parmi d'autres que nous aurions aussi pu citer:

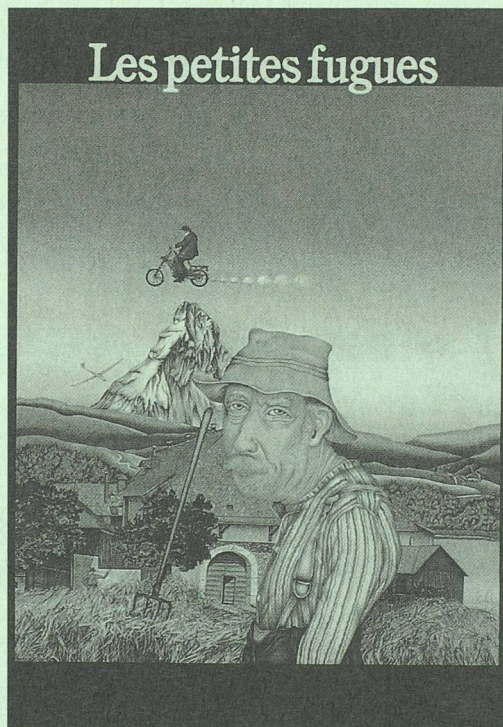
«En cette nuit,
en cet instant de cette nuit,
je crois que même si les dieux incendiaient
le monde,
il en resterait toujours une braise
pour refleurir en rose
dans l'inconnu.

Ce n'est pas moi qui l'ai pensé ni qui l'ai
dit
mais cette nuit d'hiver,
mais un instant, passé déjà, de cette nuit
d'hiver.»

Doris Jakubec

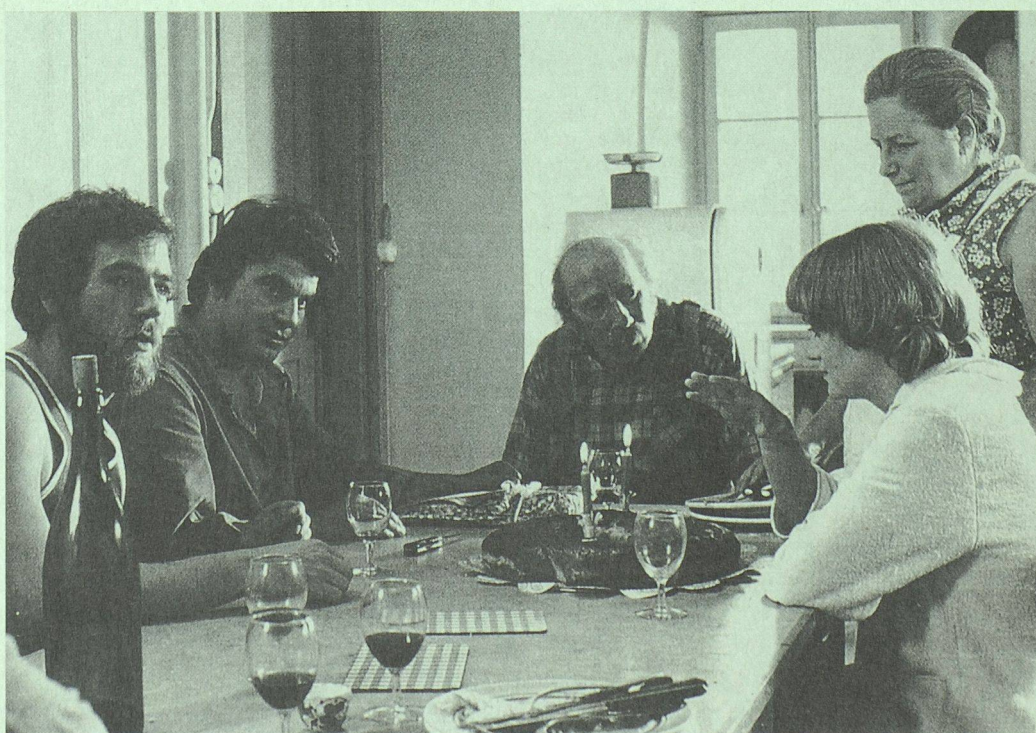


LA VIE RURALE EN SUISSE ROMANDE AU CINÉMA



La Cinémathèque suisse nous a mis à disposition quelques images tirées du film «Les petites fugues»..., une bonne photo vaut mieux que mille mots.





PIETRO SARTO: PAYSAGES DU BASSIN LÉMANIQUE

Qu'est-ce qui vous a conduit à représenter de façon sans cesse renouvelée les paysages du bassin lémanique?

C'est le fameux troisième plan de la perspective aérienne de la peinture classique (les lointains bleus de Léonard de Vinci). Quand je vais en Toscane ou en Camargue, les ciels du Nord au Sud se ressemblent. Ici, on est au milieu du monde. Les points cardinaux et leurs caractéristiques se conjuguent, se rencontrent. Cette vision multiple et unique a donné sa fabuleuse grandeur à nos paysages. D'autre part, je ne travaille pas seulement ici avec le matériel géographique mais avec l'histoire, car il ne faut pas oublier que les peintres comme Tiepolo ou Ruysdael et les peintres du Nord se rendant à Rome ont découvert, puis exploité dans leur oeuvre ce fameux troisième plan. Ma peinture cherche donc à mettre en évidence cette rencontre des différents éléments.

Lorsque vous représentez un paysage, vous identifiez votre oeuvre à une «promenade autour des choses»

Je ne suis en effet pas un peintre réaliste. J'utilise tous les éléments d'un paysage y compris sa charge culturelle et historique pour constituer un poème. Mes meilleurs paysages sont peints en alexandrins. En réalité, j'essaie de donner au spectateur tous les éléments pour qu'il puisse se promener à l'intérieur. Pour moi, un bon tableau doit se prêter à la reconstitution. Le spectateur devient un complice. Il ne faut pas oublier que la vision totale passe par le cerveau et que c'est une spéculation mentale.

Vous dites vouloir rendre votre peinture «plate», malgré la subtilité des tons et l'intensité de la composition.

Ma peinture est plate dans le sens moderne du terme. Je peins plat, cela signifie que

j'évite de faire des boursofflures. Je me livre à une opération bidimensionnelle. L'idée de la troisième dimension en peinture sur un plan n'est que pure spéculation mentale. En peinture, on entre dans la troisième dimension avec l'esprit et non avec les pieds. La troisième dimension est en effet une affaire de lumière et d'espace que l'on suggère. Mais la surface doit rester plate. Il faut rentrer les éléments, éviter les rondeurs et les effets faciles. Il faut empêcher que les choses viennent en avant et alors, seulement à ce moment-là, l'air peut circuler et l'espace se dégager.

Comment réagissez-vous devant un paysage ?

On n'est jamais devant un paysage. On est dans un paysage. La perspective classique nous met devant un spectacle. Elle délimite un rectangle de nature. Or, dans la nature, il n'y a pas de rectangle.

Les peintres ne sont jamais satisfaits de cette portion de nature. Ils ont voulu introduire ce qui est devant et ce qui est derrière. La perspective classique est merveilleuse. Elle nous permet de mesurer les choses. Mais c'est une contrainte qui a ses limites.

On trouve dans vos peintures cette vision à trois-cent-soixante degrés mais elles contiennent d'autres appels à d'autres sensations.

Ce sont des promenades. Ce ne sont pas des points de vue. On monte et on descend un bout de chemin. Vous parlez de sensations. J'aime ce mot quand on parle d'art. Les sensations diffèrent des sentiments qui doivent être réservés aux spectateurs. Si une oeuvre d'art fait naître des sentiments, c'est bien. Mais elle ne doit pas les imposer. Elle doit rester ouverte, suggérer et non indiquer ce qu'il faut ressentir. Comme chez Goya.

travaux publics

**Constructions de routes
et de bâtiments**
Génie civil
Équipements et voirie
Aménagements divers
Locations d'engins

**PERRIN**
Certifications ISO 9002
Siège à Nyon: Tél. 022 364 18 85
Succursale de Bernex: Tél. 022 850 02 90
Succursale de Rolle: Tél. 021 825 46 11



Photographie M. Jaques

Une toile de P. Sarto exposée au Conservatoire de Lausanne (anciennes galeries du commerce)

Certains pensent qu'une image est objective si on peut photographier cette image. La soi-disant objectivité de l'appareil photographique n'existe pas. Il est programmé pour produire un type d'image préconçu. En achetant un appareil de photo, vous achetez déjà la forme de l'image.

La photo ne reproduit-elle pas la réalité ?

Quand on se met au milieu d'une route avec un appareil de photo et qu'on obtient un triangle qui rétrécit vers l'horizon cela ne représente rien d'autre qu'un modèle culturel.

Les parallèles ne fuient pas vers l'horizon.

L'équipe de Lévi-Strauss est allée demander aux Indiens d'Amazonie de dessiner leur village. On s'est aperçu qu'ils ne connaissaient

pas du tout la perspective fuyante. Et chez nous, jusqu'au XVII^e siècle, on avait besoin d'un dispositif pour voir en perspective. Il existait des cadres quadrillés à travers lequel le dessinateur regardait. Sa tête était immobilisée par un appuie-tête qui fixait la position de l'œil par rapport au cadre et le dessinateur copiait les fuyantes visibles dans le cadre.

Parce que dans cette position et dans cette position seulement les parallèles sont fuyantes.

Aujourd'hui on a intégré mentalement ce dispositif.

Comment réagissez-vous alors dans un paysages ?

J'utilise la peinture comme moyen de connaissance. C'est le seul moyen que je connaisse pour satisfaire ma curiosité. J'aimerais savoir comment sont les choses qui composent ce monde. J'aimerais voir. Or, je sais que la nature humaine est ainsi faite qu'on m'a inculqué un programme dans le cerveau. C'est ce programme qui crée les images, qui impose les formes, qui entre autres choses fait fuir les parallèles vers l'horizon. On est obligé de vivre avec, mais il faut prendre conscience que c'est un pauvre programme. Cela ne concerne pas seulement la peinture. Je suis athée et je pousse l'athéisme jusqu'à ne pas croire à la forme soi-disant objective des choses quelles qu'elles soient. J'aimerais juger par moi-même...

*Pietro Sarto
Propos recueillis par Claude Wasserfallen*

AGENDA

Le SANU (Centre suisse de formation pour la protection de la nature) nous annonce qu'en février 2000 débutera le cycle de formation complémentaire de «Spécialiste de la nature et de l'environnement», préparant au brevet fédéral du même nom. La formation, en cours d'emploi, a lieu sur 2 ans, à raison de 100 jours. Sont enseignées les connaissances de base en écologie et l'étude des différents processus en société, en économie environnementale et en technique de négociation.

Les cours ont lieu dans les locaux du SANU à Bienne, mais de nombreux modules d'enseignement se donnent sur le terrain directement. L'objectif principal de ce cycle est la formation et le perfectionnement de professionnels com-

pétents, aptes à appliquer des tâches de conseils et de coordination au niveau de l'environnement et à collaborer à la mise en oeuvre des lois au sein des entreprises, des services publics ou des bureaux privés.

Délai d'inscription: 15 septembre 1999

Renseignements et inscriptions:
Centre suisse de formation
pour la protection de la nature
Case postale 3126
2500 Bienne 3

Tél.: 032/322 14 33
Fax: 032/322 13 20
E-mail: sanu@di.al.eunet.ch

ASPAN-SO

Le Comité de l'ASPAN-SO a fixé sa journée d'information au **11 novembre 1999**. En plus de l'**assemblée générale**, le thème principal sera consacré à l'**AGENDA 21** et son application en terme d'aménagement du territoire.

LES CAHIERS SUR INTERNET

Les usagers d'INTERNET peuvent désormais lire les cahiers de l'ASPAN-SO sur le réseau en commutant sur:

<http://ecolu-info.unige.ch/ASPAN>

L'essayer, c'est l'adopter!



ZSCHOKKE LOCHER

Parois moulées – Pieux forés – Parois berlinoises – Ancrages – Parois clouées
Micropieux – Injections – Sondages – Abaissement de nappes
Pousse-tubes – Microtunneliers – Jetting – Colonnes ballastées



ZSCHOKKE LOCHER – Travaux spéciaux

FEHLMANN TRAVAUX HYDRAULIQUES SA: Filiale de ZL

Route de la Venoge 10
1026 Echandens/VD
Tél. (021) 703 66 00
Fax (021) 703 66 01

Ch. Isaac - Anken 10
1219 Aïre/Genève
Tél. (022) 979 33 00
Fax (022) 979 33 11